

Au Cercle d'Etude du Séminaire La Préparation Intellectuelle Sa Nature --- Sa Nécessité

Il appartient à tous que la jeunesse de notre siècle, bien que capable et core de généreux dévouements et d'enthousiasmes profonds, marche cependant de plus en plus à l'encontre de ce que les peuples sont en droit d'attendre d'elle. Tout s'est comme matérialisé sous la poussée formidable de la nouvelle situation économique. C'est la lutte pour la vie, où seuls comptent on semblait compter les beaux écus sonnans. Même en nos pays latins, où pour tant l'idée semblait prévaloir pour longtemps sur le frénétique "make money", le matériel et le spirituel se livrent un combat terrible pour s'assurer l'un et l'autre la primauté. C'est le renversement de la hiérarchie des valeurs sociales et, par suite, la course à l'abrutissement, au manque d'idéal, de vérité, de justice, de bonté, de dignité. C'est la large voie qui mène à l'égoïsme social et individuel, source de guerres et de dissensions profondes.

Déjà se manifestent chez nous des symptômes de cette crise peu désirable. Cette soif des plaisirs qui hante nos jeunes gens, cette apathie pour le travail intellectuel et les choses de l'esprit, cette insubordination, cette rébellion contre l'autorité, voilà autant de signes avant-coureurs de la tempête qui nous menace. Sans doute, la situation n'est pas encore très critique. Mais il faut la regarder d'un œil impartial, sans en dissimuler les parties les plus sombres derrière les paravents de l'optimisme. Et c'est à nous, les jeunes, qu'il appartient de remédier à un état de choses aussi fâcheux. Ne sommes-nous pas appelés à combattre pour assurer à l'Eglise et à la Patrie la place à laquelle ils ont droit tous deux? Eh! bien, dans l'occurrence, quel est le devoir d'un vrai soldat? C'est de se préparer, s'efforcer d'acquiescer au sang-froid, le coup d'œil, l'habileté dans le maniement des armes. La même règle s'impose pour nous. Si nous voulons être en état de répondre effectivement à l'appel, il nous faut nous préparer.

Se préparer! Est-ce de ne un de ces mots sonores qu'on lance d'une voix ronflante, avec le désir latent de produire une meilleure impression? Ah! loin de là! C'est le mot que l'expérience des siècles ne cesse de redire à l'oreille de tout homme, c'est le conseil que les éducateurs répètent sans cesse à la jeunesse: "Prépare-toi." Voilà ce qu'ont fait Mussolini, Mitterand et bien d'autres. Ils se sont fixés un idéal et à la lumière de ce puissant flambeau, ils ont escaladé le rude Mont du succès. Quel est donc la nature de cette préparation, et, pour nous spécialement, qu'est-ce que la préparation intellectuelle?

La préparation intellectuelle consiste essentiellement à acquiescer cette virilité d'esprit qui fait qu'on est véritablement homme. Voyez l'athlète qui, là-bas, sur son petit théâtre, exécute des tours tout à fait renversants. Son torse est puissant, ses muscles saillants, son corps entier respire la force et ses membres nouveaux semblent taillés dans le chêne. Cet homme a acquis la virilité corporelle. Mais vous avez là le fruit d'un travail de chaque instant, d'un long entraînement. Cet homme a grandi à son corps en une nourriture saine et appropriée, il l'a rendu à tous les exercices.

Eh! bien, c'est le même "processus" qu'on doit suivre dans l'ordre intellectuel. Pour en venir à considérer un esprit viril, il faut l'entraîner à penser par lui-même, à tout saisir, à emmagasiner le plus de connaissances possible. L'intelligence doit se soumettre à une gymnastique ininterrompue et contrôlée. Et surtout, chacun se doit de lui procurer la nourriture dont elle a besoin. "Le pain de l'intelligence, dit le Père Veilleux, ce sont les idées." Oui, des idées! idées qu'on acquiert à tout instant, qu'on fait siennes et auxquelles on conforme sa vie, idées qui produisent l'homme de la lutte, du sacrifice, l'homme-lumière et l'homme-apôtre. Voilà comment parvenir à cette virilité.

Il faut donc se ruier à l'assaut des idées, en amasser, en entasser, pour ainsi dire, le plus possible dans son esprit, mais toujours avec jugement et discernement. Appuyons-nous sur les questions. Ne soyons pas de ces gens superficiels qui peuvent dogmatiser sur tout et ne dire que des riens. Non! Nos connaissances seront claires, exactes, précises. Il nous faut pénétrer la vérité, rechercher la lumière. Tel doit être notre mot d'ordre et, ainsi, nous nous préparons.

Sans doute, la tâche semble immense. C'est que la jeunesse doit s'habituer aux larges horizons. Mais, quand une fois elle a donné son adhésion à une oeuvre, elle en fait une oeuvre vivante, rayonnante, car la jeunesse, c'est le ferment, c'est la vie. Voilà pourquoi, nous, les jeunes, nous nous devons de nous lancer à fond dans cette campagne intellectuelle, de recueillir l'apathie et de laisser aller trop communs, hélas, à notre race. Nous devons viser à devenir quelqu'un à faire quelque chose.

"Esto vir" A ce conseil, répondons par des actes.

Et, maintenant, est-il besoin de démontrer la nécessité d'une telle préparation? Je le crois, presque. Car, malgré ce que j'en ai dit au début, il faut des arguments autrement manifestes que cet élan des peuples vers les bas-fonds, pour ouvrir les yeux de nos braves gens. Ce qu'il faut faire, c'est leur répéter sans cesse et sur tous les tons que le succès ne couronne que l'effort et que la situation des nôtres chez nous ne fait pas honneur à notre race.

Ea effet, qui donc aujourd'hui, peut se targuer d'un bel avenir, s'il ne se prépare journellement, assidûment, et s'il n'a, bien ancré en son cœur, le mâle désir de réussir? On a beau dire: Nous n'en sommes plus comme il y a 25 ou 50 ans. De nos jours, chacun doit choisir la carrière la mieux appropriée à ses aptitudes et à ses moyens et mettre toute son ardeur à y exceller. Sans quoi, il végètera sa vie durant. Car, par suite de l'engorgement des professions et de la concurrence, pour ainsi dire acharnée, qu'on se livre il n'y aura place pour lui que s'il vise les hautes sphères. Voilà le secret du succès. Et il y a nécessité pour nous de réussir, parce que, demain, nous serons appelés à diriger la société et que notre titre de catholiques nous impose le devoir d'être les premiers partout.

Que dire de notre situation, ici, au pays? Occupons-nous la place que normalement nous devrions occuper? Sommes-nous les serviteurs ou les égaux de nos concitoyens anglais? Je recours à de plus éclairés que moi pour trancher la question. M. Beaudry-Leman, la résout en des termes qui ne laissent pas d'être imprégnés d'un léger reproche: "Il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que nous n'occupons pas dans le commerce, dans l'industrie et dans la finance, une place proportionnée à notre force numérique, à notre capacité de production, à nos facultés de consommation, ni même au capital dont nous disposons."

Voilà, il ne semble, la situation exacte, on ne peut plus clairement. A qui doit-on alors cet état de choses absolument déplorable? Pour une part, à la jeunesse de la génération qui nous a précédés. Car, que faire avec ces jeunes gens qui ne sont pas préparés? Comment parvenir aux sommets avec des médiocrités? Ce qu'il nous faut avant tout, ce sont des gens ornement, ce sont des compétences. Edouard Montpetit écrivait dans l'Action Canadienne-Française: "Pour le moment, il nous semble que tout notre effort doit tendre à créer ce faisceau de compétences: une élite, à que nous confierons de répondre, par la parole et par l'exemple, les idées sur lesquelles nous nous serons records, les idées nécessaires qui prendront la valeur de vérités banales, ferment de l'action du plus grand nombre... Car rien n'est plus précieux comme une compétence, et dans tous les domaines. L'agriculture, l'industrie, le commerce ou exigent plus que jamais, et la nation en réclame à son tour. Voilà où nous en sommes. Pour arriver à posséder ce noyau de chefs vigilants et capables, nous devons nous lancer presque à corps perdu dans le domaine de la préparation intellectuelle. Il faut que le goût d'apprendre, le désir de savoir, qui caractérise bien nos cousins d'outre-mer, soit chez nous comme une seconde nature. "Pour persévérer et survivre," c'est encore M. Montpetit qui le cite, "il faut prouver que"

(à suivre page 3)

Les 80 ans de notre barde national

Nérée Beauchemin

Texte complet de la réponse du vénérable jubilaire à l'adresse de ses concitoyens d'Yamachiche.

Je suis vivement touché, dans ma sensibilité de poète et de vieillard, du témoignage d'estime qui m'est offert de la part de mes chers compatriotes.

Bien que cet honneur dépasse la hauteur de mes mérites, veuillez croire, Monsieur le maire, que je l'apprécie hautement et que je l'accepte avec autant de joie que j'acceptais récemment les palmes des académies de France et les titres et diplômes des universités du Canada.

En mon nom et au nom de ma famille qui me fête avec vous, je vous prie de vouloir bien communiquer mes plus sincères remerciements à vos honorables collègues, et de vous faire, auprès d'eux l'interprète des vœux que je forme pour le bonheur et la prospérité de cette bonne et belle paroisse natale, chère et douce petite patrie intime que j'ai chantée dans mes vers, et qui, durant les cinquante-six années de ma carrière médicale ne m'a jamais refusé son entière confiance ni ménagé ses précieux encouragements.

Je croirais manquer à tout ce que je vous dois en cette circonstance, si je ne réitérais ici l'expression de ma plus profonde gratitude pour votre magnifique adresse, si touchante, si élogieuse, si poétiquement exprimée. Les motifs d'humilité qui orientent sa feuille de garde, m'ont causé la plus vive émotion qui puisse faire vibrer l'émotivité du poète: le doux plaisir, la pure joie, d'avoir été compris de ceux pour lesquels j'ai chanté mes plus tendres poèmes et mes plus mélodieuses cantilènes.

L'âge et la maladie ne m'ont pas permis de donner une réponse plus ample, plus en harmonie, avec la religieuse épique qu'une muse chrétienne vous a, sans doute, inspirée.

Pour suppléer à mon insuffisance, laissez-moi, Monsieur le maire, résumer mes devoirs dans un simple mot qui, tout ému, tout frémissant, monte tout droit du cœur: Merci!

Merci pour vos pieux souhaits de fête. Je crois qu'ils auront la puissance sacrée de la prière, les souhaits et les vœux de ceux, qui ont pour médiatrice céleste la grande Thaumaturge, la bienfaitrice patronne du sanctuaire des miracles.

C'est pourquoi, malgré ce fatidique anniversaire qui m'avertit que je touche à mon couchant, j'ai l'espoir que mes desirs et les vôtres seront comblés par ce Maître suprême, à qui je dois rendre en ce jour, toute gloire, tout honneur et toute reconnaissance.

Patrie intime de ma foi,
Dans une immuable assurance,
Je veux vivre encore avec toi,
Jusqu'au soir de mon espérance.

Les premiers de chaque classe

AU SEMINAIRE
Pour le mois de février

Philosophie sr:	
Maximum — 200	
Pau. Gaudet	190.1
Emile Légaré	173.8
Louis Bouchard	168.5
Philosophie jr:	
Jean-Jacques Lajoie	169.7
Paul-Henri Carignan	166.5
Raoul Milot	164.9
Rhétorique:	
Maximum : — 400	
Jules Paquin	337.7
Roland Bourque	335.5
Emile Tourigny	319.4
Belles-Lettres "A"	
Chs-Aug. Bailly	331.6
Georges Langevin	309.4
Roland Nobert	282.1
Belles-Lettres "B"	
Lorenzo Lacasse	318.2
Paul Biqué	307.2
Marcel Héroux	294.7
Troisième "A"	
René Paquin	357.2
Roland Paillet	346.2
Arthur Landry	337.4
Troisième "B"	
Gérard Pinaud	355.5
André Ouellette	343.7
Alexandre Rivard	323.1
Quatrième "A"	
Antonin Jacob	331.4
Jean Ferland	330.4
Jacques Buisson	302.9
Quatrième "B"	
Camille Desjarlais	319.2
Emile Cossette	319.2
Marcel Paillet	313.7
Cinquième "A"	
Jean-Paul Trudel	356.2
Bernardin Auger	335.8
Thomas Simard	325.4
Cinquième "B"	
Paul-Art. Trépanier	326.9
Chs-Eugène Gatteau	323.8
Lucien Brière	319.4
Sixième "A"	
Maurice Cloutier	347.6
Roland Héroux	339.6
Antonio Gélinas	327.4
Sixième "B"	
Léon Lamothe	312.2
Les-Georges Lacombe	301.5
Louis Allary	300.3
Septième "A"	
Léon Balcer	299.7
Jean-Dominique Lamothe	269.2
Yvanhoe Leblanc	245.8
Septième "B"	
Jean-Jacques Sauvageau	294.4
Fernand Boisvert	263.3
Maurice Ricard	258.2

Cérémonie religieuse aux Ursulines

Le jeudi, 27 février, avait lieu dans la chapelle du Monastère, une cérémonie à laquelle on n'assistait jamais sans attendrissement.

L'autel offrait l'aspect d'un monticule de fleurs blanches; des lumières jaunes et vertes y jetaient l'éclat des diamants et des émeraudes. Sa Grandeur Mgr Comtois célébra le saint Sacrifice au milieu des harmonies des chants et des orgues; puis il reçut les vœux temporaires des Soeurs Marguerite-Robert de Aimée de Marie, Gertrude Beaumier de Marie du Bon-Pasteur, Rose-Alba Poulin de Saint-Eugène, d'Isabelle Kemp de Marie-Isabelle du Sacré-Coeur; toutes quate de la ville.

Les Soeurs Alphonsine Morin de Marie-Laurence, de la paroisse de St-Raphaël d'Aston, et Attoinette-Yvonne Saint-Onge, de Marie-Pia, de St-Pierre-les-Becquets, ont prononcé des vœux perpétuels.

Le Rév. Père Joyal, Supérieur des Oblats du Cap-de-la-Madeleine, dit les obligations de la vie religieuse, sans rien voiler; ses mérites et les récompenses qui sont le centuple, en ce monde, et la béatitude éternelle, dans l'autre. Il fut particulièrement touchant en s'adressant aux parents des nouvelles élues.

Le concert de la chorale Notre-Dame

Mercredi dernier, en présence d'un auditoire nombreux et sympathique, réuni à la Salle Notre-Dame, la Chorale Notre-Dame donnait son premier concert public. Le succès remporté fut le digne couronnement d'un labeur de plusieurs semaines qui dut exiger de tous les exécutants une forte dose de dévouement. La Chorale a droit à toutes nos félicitations tant pour le choix judicieux des pièces que pour la façon dont elle les a rendues.

Pour donner un concert, il ne faut pas croire qu'il suffit de mettre au programme des morceaux tels que tels... les premiers qui nous tombent sous la main, et croire le succès assuré parce qu'on y a inséré des morceaux connus de tout le monde... Il faut que le concert soit une école de goût avant d'être une récréation ou une occasion de se faire valoir... Et à ce point de vue, disons que la Chorale a eu la main heureuse dans le choix de ses pièces dont la facture méritait d'être reconnue. Sauf une restriction, sans intention blessante, pour "Le Matelot normand", dont l'harmonie terne et dénuée de fond eût été mal avec le reste, le choix fut de premier ordre.

L'exécution devait mettre en relief toutes ces beautés. Un vieil axiome veut que nous ne discutions pas des goûts... Doit-il en être ainsi de l'interprétation musicale? Il serait téméraire de l'avouer, les règles de l'expression en musique étant assez précises. Laissons les théoriciens discuter, et disons sans tarder que l'interprétation des pièces au programme fut très bonne en général. Si les trois chœurs à voix égales produisirent moins d'émotion que les autres, c'est que, pour avoir le même rendement que les chœurs mixtes, il faudrait leur donner un nombre de choristes au moins double de celui qu'il y avait. La Chorale y gagnerait donc à chanter autant que possible à voix inégales. Par contre, les autres chœurs "Ave Maria", Chant dévotique, La fontaine de Caracut, remportèrent un véritable succès. Les vieilles chansons françaises ont e leur part de mérite. On aurait mieux aimé une exécution un peu moins pressée, cependant, dans la seconde moitié du chœur de Lassus: "Quand mon mary." Les "Trois habillaments," sont d'une facture fraîche qui fut bien mise en lumière. Les chansons canadiennes n'auraient-elles pas gagné en intérêt en étant chantées sans interruption aucune entre les couplets et sans altération de mouvement?

L'expression de ces chansons du folklore tient surtout à la continuité d'action, et il semble que, pour un chœur au moins, le style déclamatoire devrait en être tenu un peu plus à l'écart... Ceci soit dit sans arrière-pensée, et sans discrediter de quelque façon que ce soit et dans aucune de ses pièces, un concert qui fut si justement apprécié et applaudi. Ce sont simples suggestions qu'on étudiera pour en tirer profit, si elles ont du bon.

L'opéra-comique "Royal-Dindon" terminait cette fête musicale, et la termina d'une façon très intéressante. Cette page d'histoire vécue fut rendue vivante, c'est tout dire, et choristes aussi bien que solistes se partagèrent les honneurs. — Mention spéciale au jeune Hervé Gagné, qui nous a donné un Gaston, très naturel... Les rôles d'enfants sont si difficiles à remplir...

M. Georges Dufresne a su, comme toujours, apporter le concours d'une voix pleine d'ampleur et dont les effets suient (trouver des admirateurs).

Disons en terminant que, les enfants ont été admirés de tout le monde par la pureté de leur timbre, et aussi, en écoutant le compliment à toute la chorale des hommes, par leur tenue et leur belle discipline.

Ceci, à l'honneur de M. Omer-Jules Desaulniers, Maître-de-Chapelle, à qui revient la grosse part du succès, et au cher Frère qui s'occupe si activement et si habilement des enfants.

Donnez-nous souvent de ces auditions, Messieurs de la Chorale Notre-Dame; vous opérez le bien en réveillant, en stimulant au besoin dans nos coeurs, le goût des belles choses.

... RETAILLES ...

Lucerne-in Québec

La Lucerne-in-Québec Community Association m'envoie son prospectus. Belle tenue artistique; savante exploitation du passé français et de personnages de notre race dont le souvenir continue de flotter sur ces lieux défigurés et profanés par l'esprit de lucre; littérature habile et exclusivement anglaise... même la lettre personnelle qui accompagne la brochure! Je suis prévenu d'ailleurs que le recrutement se fera selon un "high standard of selectivity" et qu'il ne sera pas donné à tout manant de pouvoir figurer dans le club de luxe que sera Lucerne-in-Québec!

Les dieux s'en vont

De V. Barette, du Droit, cette fléchette: "Montebello est un petit coin de pays qui attendait son poète. Les bois ombreux, les collines légères, les sources mélodieuses, la rivière aux grandes eaux, le clocher chantant, le village vêtu des couleurs de fête canadienne, et, sur tout cela un ciel chargé d'histoire, c'était, croyions-nous, un lieu sacré. Montebello, c'était un paysage d'Italie transporté (par quelle fée? les barbares ne le demanderont jamais) en terre laurentienne. Et cela porte maintenant un nom qui ne rappelle rien à nos souvenirs, qui ne dira rien à notre besoin de pèlerin vers le passé... L'Argent est venu; les dieux n'ont plus qu'à s'en aller."

Pourquoi Lucerne?

Une récompense devrait être promise à celui qui sera assez ingénieux pour dénicher une seule raison convenable pour expliquer cet étrange baptême. Que vient faire ce vocable helvétique chez nous? Etranger pour étranger, je préfère le mot harmonieux et plein de poésie de Montebello, qui, lui, a du moins par son passé, droit de cité chez nous.

Notre St-Maurice

Reposons-nous un peu en parlant d'autre chose. Je ne vois rien de mieux pour l'heure que de signaler la conférence faite à Montréal il y a quelque temps, par un ami de notre région, M. Raymond Tanghe. M. Tanghe a parlé aux Montebello de notre Saint-Maurice. Sa conférence, substantielle et fortement documentée, aurait appris beaucoup de choses, même aux Triluviens qui croient connaître leur région. Il est possible que M. Tanghe consacre sous peu tout un volume à notre "fleuve de bronze," au Saint-Maurice! Attendons ce livre avec impatience. Il fera peut-être aimer la région du Saint-Maurice à ses habitants, et il nous fera connaître un peu aux "grands centres".

La conférence donnée par M. Tanghe était sous les auspices de l'Association Canadienne-Française pour l'avancement des sciences.

Le Tisserand

Le nouveau cabinet Tardieu

Les membres du nouveau gouvernement de M. Tardieu sont: Premier ministre et ministre de l'Intérieur, M. André Tardieu. Affaires Etrangères, M. Aristide Bédard. Justice, M. Raoul Péro. Guerre, M. André Maginot. Marine, M. J.-L. Dumesnil. Finances, M. Paul Raynaud. Budget, M. Germain Martin. Instruction Publique, M. Pierre Marraud. Colonies, M. François Pietri. Commerce, M. Pierre-Etienne Flandin. Agriculture, M. Fernand David. Postes et Télégraphes, M. André Malarmé. Aéronautique, M. Laurent Ey-nae. Pensions, M. Champetier de Rides. Travaux Publics, M. Georges Pernot. Marine Marchande, M. Louis Rollin. Travail, M. Pierre Laval.

Tous les ministres, moins quatre, sont députés. MM. Péro, David, Laval et Marraud sont membres du Sénat.

La plupart faisaient partie du premier gouvernement Tardieu, renversé le 17 février, ou du ministère Poincaré formé en novembre 1928.

Une heure catholique au poste "WJZ"

Washington, 1er mars. Le poste WJZ, de la National Broadcasting Co., irradiera tous les dimanches soirs, à 6 heures, un programme qui sera connu sous le nom d'"Heure Catholique." Au cours de la première heure, dimanche dernier, un discours fut prononcé par Son Eminence le cardinal Hayes, archevêque de New-York. Une causerie fut donnée par S. G. Mgr Schrembs, évêque de Cleveland.

Le programme sera irradié, le dimanche soir, de 6 à 7 heures, pendant au moins un an. Le programme musical sera sous la direction du Rév. Père W.-J. Finn, directeur du Chœur des Paulistes de New-York. Il sera assisté par M. l'abbé J. Deslongchamps, une autorité en chant grégorien et en musique religieuse.

Le directeur des causeries est M. l'abbé Karl-J. Alter. Le directeur général des programmes est M. Grattan Kerans, de Washington.

Le dernier hommage à l'Hon. Larkin

2,000 personnes assistent aux obsèques du haut-commissaire canadien.

Toronto, 3.— Environ 2,000 personnes se sont réunies hier à l'église anglicane St-Paul pour rendre un dernier hommage à feu l'honorable P.-C. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres de 1922 au 3 février dernier et dont les restes mortels ont été apportés ici par sa famille, il y a quelques jours.

Le service religieux eut lieu sous les auspices du gouvernement canadien, et fut célébré par l'archidiacre Cody, recteur de St-Paul et ami personnel du défunt.

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada était représenté par le Colonel K.-R. Marshall. Aux premiers rangs, se tenaient le Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario, l'Hon. W.-D. Ross, le premier ministre King, plusieurs membres du cabinet fédéral, l'Hon. M.-R.-B. Bennett, chef de l'Opposition à Ottawa, le premier ministre Ferguson, de l'Ontario, et les membres de son gouvernement, l'Hon. M. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, le maire Wemp, et les membres du Conseil de ville, des juges, des membres du clergé protestant, des professeurs d'université, des membres de la Légion Canadienne, des hommes d'affaires en vue, etc.

Un fonds de \$30,000 a déjà été souscrit pour défrayer les dépenses qu'occasionneront ces émissions qui coûteront environ \$50,000 par année. Les orateurs seront des savants, prêtres ou laïques. Le Chœur des Paulistes, qui a une réputation internationale, sera plusieurs fois au programme. On entendra également plusieurs solistes de renommée.

Présent terme des assises criminelles

Mardi après-midi avait lieu au Palais de Justice la première séance des assises criminelles pour le district des Trois Rivières.

Son Honneur le Juge Marchand présidait. Après la formation du grand jury, les deux causes inscrites sur le rôle furent appelées, celle de Andrew Day et celle de Théona Levasseur.

Day fut condamné à subir son procès devant les petits jurés et Théona Levasseur fut acquittée.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

YAMACHICHE

Funérailles

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église paroissiale d'Yamachiche, les imposantes funérailles de Mme Adèle Desaulniers, épouse de feu Prosper Bellemare, décédée à l'âge de 77 ans et 8 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte trois garçons: MM. Napoléon et Emile d'Yamachiche; Alphonse, du Cap-de-la-Madeleine; deux filles Mmes Léon-P. Desaulniers et Roméo Gagnon, née Albertine, de Ste-Marguerite, des Trois-Rivières; un frère M. Philippe Desaulniers, de Montréal; une sœur Mme Joseph Bellemare, d'Yamachiche.

La levée du corps fut faite par Mgr Nap. Caron, et le service fut chanté par M. le curé E. S. de Carufel, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jacob et Ferron.

Les porteurs étaient: MM. Néré Bellemare, Napoléon Lesieur, Stephen Proulx, Moïse Gignac, Arthur Daveluy, Théodore Bourassa, accompagnés de leurs épouses qui portaient les rubans.

Portaient la bannière du Tiers-Ordre: MM. Hyacinthe Trahan et Denis Villeneuve, assistés de Mmes Hyacinthe Trahan, Philippe Villeneuve, Dionis Girardin, Charles Lesieur.

La collecte fut faite par Mmes Joseph-L. Desaulniers et Evard Bellemare.

La chorale paroissiale exécuta la messe des morts harmonisée de Yon. A l'Absoute "De Profundis" fut rendu avec une par M. Ant. Bellemare. A la fin de la messe, l'Ave Maria de Delporte, par la chorale; Soliste M. Antonio Carbonneau. Mme N. Ricard touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, ses enfants MM. Emile, Napoléon, Alphonse Bellemare, Mme L.-P. Desaulniers, Roméo Gagnon, Emile, Napoléon Omer Bellemare, son frère M. Philippe Desaulniers, de Montréal; ses beaux-frères MM. Adrien, Dionis Bellemare, d'Yamachiche; ses petits-enfants Mmes Elphège et Paul-Emile Bellemare, Jean-Charles Desaulniers, de Yamachiche; Raoul, Charles, Léo Bellemare, du Cap-de-la-Madeleine; Mlle Olivelette, Jeanne et Marie-Blanche Bellemare, Cécile, Thérèse et Anne, Marie Desaulniers, de Yamachiche; Blanche, Lucienne, Cécile Bellemare, Antonio Bergeron, Trois-Rivières; ses neveux et nièces M. Honoré Houle, de Montréal; MM. Arthur Desaulniers, M. et Mme Anastase Boucher, M. Henri Isabelle des Trois-Rivières; MM. et Mmes Dionis Desaulniers, Joseph Desaulniers, Evard Bellemare, Origène et Arthur Bellemare, Albérie et Antonio, Adélaïde Bellemare; M. Lucien Gauthier, Pointe du Lac; M. Nestor Bourassa, de St-Barnabé; M. et Mme Joseph Carbonneau, M. John Grenier, Trois-Rivières; M. Antonio Carbonneau, Yamachiche; Mme J. Lesieur, Pte du Lac; MM. Avila Rivard, Jean-Jules Carbonneau, Joseph Bellemare, Alice Carbonneau, M. le notaire O. Bellemare, MM. et Mmes Dionis Girardin, Esdras Lamy, MM. Joseph-A. Lacerte, Dionis Desaulniers, Armand Bourassa, Arthur Milot, Lucien Gignac, Joseph Gélinais, Louis Dusseault, Henri Maillette, Charles Lesieur, Alexandre Gignac, Albert Bourassa, Dionis Villeneuve, Majorique Duchrocher, Eugène Maillette, Ephrem Fréchette, cede St-Léon; Mme Edgar Vaillancourt, MM. Nazaire Giroux, Amédée Desaulniers, Alfred Guillemette, Hilaire Guay, Pte du Lac; Arthur Panneton, Antonio Isabelle, Germain Beauchemin, Lionel Bastien, de St-Léon; Mlle Thérèse Vaillancourt, Yvette Desaulniers, les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, les RR. PP. des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves.

Offrandes de messes

Les membres de la Philharmonie de Ste-Anne, d'Yamachiche: MM. Alfred Lymburner, Trois-Rivières; Mme et Mlle Duval, M. et Mme Jos. Bellemare, de Montréal; la famille Adrien Bellemare, M. et Mme Honoré Houle, Mme Joseph et Mlle Bellemare.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte: Les familles Emile, Nap., Alphonse Bellemare, Roméo Gagnon, Mme Omer Bellemare, M. Thomas Bellemare, Origène Bellemare, Léon-P. Desaulniers, Joseph Desaulniers, Léon-L. Desaulniers, M. Raoul Bellemare.

Bouquets spirituels

MM. et Mmes Armand Bourassa, Alexandre Gignac, Théodore Bourassa, Léon-L. Desaulniers, de St-Léon; Honoré Houle, de Montréal; Majorique Desrochers, Joseph Bellemare, de Montréal; les familles Arthur Daveluy, Dionis Girardin, Joseph Carbonneau, Albérie Milot,

Trois-Rivières; J.-P. Grimard, Mme Hercule Milot, Télégrammes: Mm J.-Oscar Milot, de Montréal.

Sympathies

La famille J.-P. Grimard, M. Claude Brousseau, du Cap-de-la-Madeleine; les Frères des Ecoles Chrétiennes, MM. et Mmes Frédéric Bettez, des Trois-Rivières; Lionel Bastien de St-Léon; Jos. L. Desaulniers, Georges-Étienne Desrochers, les familles Alfred Guillemette, Thimoléon Bellemare, Charles Lesieur, Dionis Villeneuve, Dionis Desaulniers, MM. et Mmes Moïse Gignac, Sylvio Villeneuve, Elphège Côté, Léon Girardin, la famille Arthur Gélinais, M. les Lacerte, M. S. et E. Lupien, M. Joseph-Emile Villeneuve, Les familles Théodore Pothier, Les Trois-Rivières; R. Duchesne, de Yamachiche; Georges-Emile Proulx, O. Caron, des Trois-Rivières; Edmond Isabelle, Arthur Gauthier, Chs-Ed Girardin, Eugène Maillette et Evard Bellemare, MM. et Mmes Jos.-Fr. Lacerte, Antoni Lesieur, Armand Bourassa, Honorat Lamy, Albérie Bellemare, J.-Evariste Pellerin, de St-Boniface; Ephrem Fréchette, de St-Léon; M. Irénée Vaillancourt et sa famille; Rév. Ste-Julie de Ottawa; Mlle Rita Milot, des Trois-Rivières; Le lieutenant colonel et Mlle Raoul Pellerin, Mlle Eugénie Duval, de Salem, Mass.; les familles Louis St-Yves, Donat Marcotte, Dr Nérée Beauchemin, Arthur-P. Milot, Nap. Lesieur, Gustave Bellemare, Stephen Proulx, Arthur Desaulniers et MM. et Mmes Adélaïde et Joseph Bellemare, Antonio Isabelle, Joseph Pothier, Trois-Rivières; Albert Gélinais, Trois-Rivières; Donat Milot, Mme Nérée Ricard, M. J.-Félicien Bellemare.

Sépulture

Dernièrement eut lieu en cette paroisse l'inhumation du Dr Jos.-Adélaïde Boucher, décédé à Watertown, Mass.

Né à Yamachiche en 1867 du mariage de Alexis Boucher et de Delphine Villeneuve, il fit ses études au Séminaire des Trois-Rivières. Au terme de son séjour à l'Université Laval il fut admis à la pratique de la médecine. Médecin dévoué il dépensa 35 années de sa vie à soigner les malades comme interne dans les hôpitaux de Boston.

Le regrette défunt succomba à une maladie qui le minait déjà depuis quelque temps; il rendit son âme à Dieu muni de tous les secours que procure la Religion.

Ses funérailles eurent lieu à Watertown, Mass., et son corps fut transporté à Yamachiche chez son beau-frère M. Edgar Vaillancourt; il avait exprimé le désir d'être inhumé dans sa paroisse natale au milieu de ses siens. Son épouse l'a précédé dans la tombe il y a à peine deux ans. Ainsi que sa vieille mère Mme Alexis Boucher décédée il y a trois mois.

Le docteur Joseph-Adélaïde Boucher laisse pour pleurer sa perte un fils adoptif Roland Boucher, de Watertown, Mass.; trois frères M. le curé Amédée Boucher, de Bathurst, MM. Gilbert et Adolphe, d'Yamachiche; quatre sœurs Mme Giroux, née Adélaïde de Charlo, N.-B.; Mme Hercule Bourassa, née Ida; Mme Edgar Vaillancourt, née Evélina, d'Yamachiche; Mme Lucien Desaulniers, née Bertha, de Montréal; ses beaux-frères MM. Hercule Bourassa, Edgar Vaillancourt, et Lucien Desaulniers.

La levée du corps fut faite par M. le curé Elzéar S. de Carufel.

La chorale d'Yamachiche était à la tribune de l'orgue. Soliste: M. Jos.-Fr. Lacerte.

Les porteurs étaient: MM. A.-O. Bellemare, notaire; Dionis Desaulniers, Désiré Villeneuve, Denis et Dionis Villeneuve, Cyrillus Boucher.

Portaient les fleurs: Gérard Gendron, Emile Pellerin, Richard Milot, Bernard Milot, Camille Garceau, Léo Lefebvre.

Expédit Villeneuve, Bruno Gauthier Suivaient le cortège funèbre: M. Roland Boucher, fils adoptif; ses frères et sœurs M. Gilbert Boucher, MM. et Mmes Edgar Vaillancourt, Hercule Bourassa, Lucien Desaulniers, de Montréal; M. Philippe Desaulniers, de Montréal; ses neveux et nièces M. Alphonse Boucher, MM. Antonio et Camille Vaillancourt, Jacques Vaillancourt, Mlle Béatrice Boucher, Thérèse et Gertrude Vaillancourt, MM. et Mmes Arthur Boucher, Adélaïde Bellemare, Anselme Villeneuve, Robert Lesieur, Mlle Anita Bourassa; Mmes Marie Bellemare, Evélina Desaulniers, Mme Philippe Villeneuve, MM. et Mmes Raoul Pellerin, Antonio Carbonneau, Antonio Isabelle, MM. Donat Desaulniers, Pierre Bellemare, Dionis Desaulniers, Eugène Meunier, Joseph Lacerte, Alide Bellemare, Honorat Lamy, Joseph Hélie, Wilfrid Pellerin, Omer Pellerin, Emile Panneton, Arsène Bellemare, J.-P. Grimard, M. et Mme

Napoléon Maillette, Mme H. Gauthier, Mlle M.-A. Grenier, Mme Eugène Bellemare.

Nos sympathies à la famille.

ST-PAULIN

Dimanche le 16, à l'occasion de la réélection de M. Alf. Trempe, comme conseiller, il réunissait un bon nombre d'amis pour une soirée. Un programme très varié fut suivi. Il y eut chant, musique, parties de cartes et divers autres amusements.

On se sépara aux petites heures enchanté du bon accueil de M. et Mme Trempe.

Mlle Léda Côté, de St-Bruno de Guigues, qui partira sous peu pour retourner dans sa famille, fut l'objet de plusieurs réceptions intimes.

Une soirée imprévue eut lieu chez les Mlle Trempe alors qu'un groupe d'amies se réunissaient jeudi soir dernier: Mlle Elissa et Jeannette Trempe, M. et Mme Adélaïde Julien, Mlle Léda Côté, Juliette et Rita-Anna Bergeron, Marguerite Lafond et Annette Vadeboncoeur.

Toutes ces musiciennes firent entendre des pièces de choix au piano. Toutes se retirèrent à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette joyeuse réunion.

Samedi dernier étaient présents chez M. Henry Bergeron, Mlle Juliette, Rita-Anna, Elisabeth Bergeron, Léda Côté, Elissa et Jeannette Trempe, Marguerite Lafond, MM. Marcel Trempe, Chs-Henri Bailly, Joachim Lafond et Félicien Trempe.

Mariages

Mlle Evélina Allard, unissait, il y a quelques jours, sa destinée à celle de M. Armand Fournier. Les heureux époux après un voyage à Montréal et Nicolet, sont allés se fixer à St-Léon.

Mlle Rose-Aimée Pichette, épousait ces jours derniers, M. Armand Allard.

Aux nouveaux époux bonheur et prospérité.

Décès

Lundi le 24 février Mme Joseph Ringuette s'endorment doucement dans le Seigneur munie des derniers secours de notre sainte Religion, après une maladie de quelques jours seulement. Ses funérailles ont eu lieu en notre église mercredi le 26 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le même jour Mme Louis Baribeau, de Hunterstown, partait aussi pour un monde meilleur, après une longue et pénible maladie au cours de laquelle elle eut la consolation de recevoir plusieurs fois le saint Viatique. Ses funérailles ont eu lieu le 24 au milieu d'une nombreuse assistance. Aux familles affligées nos sincères sympathies.

Visiteurs

M. et Mme Edouard Mailhot sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Benjamin-Gaston. Parrain: M. Henri-Paul Mailhot; marraine: Laurette Poisson.

Conférence ecclésiastique

La semaine dernière eut lieu, au presbytère de Gentilly, une conférence ecclésiastique. Étaient présents: M. l'abbé Letendre, curé de Gentilly; son vicaire M. l'abbé Longval, M. l'abbé Despins, curé de Ste-Marie de Blandford; M. l'abbé Allard, curé de St-Pierre des Becquets et son vicaire M. l'abbé Meureux; M. l'abbé Faucher, curé de Ste-Cécile; M. l'abbé Poulette, vicaire de Ste-Sophie de Lévis.

Va et vient

Plusieurs de nos jeunes cultivateurs ont assisté aux cours abrégés qui se sont donnés à Nicolet et ils accompagnaient M. Louis Baribeau, agronome à Gentilly.

M. et Mme Adolphe Rivard, de St-Georges, chez M. Rosaire Rivard.

M. Achille Houle, de Ste-Ange, chez M. Faïda Lavigne.

Mlle Hébert, de Ste-Angèle, chez M. Onésime Dumont.

Mme David Leblanc, est allée aux Trois-Rivières et à Québec,

visiter des parents et de amis. —Mlle Marie-Laure Mailhot et Blandine Tourigny sont de retour d'une promenade à Montréal, où elles ont visité des parents.

Ste-Geneviève

Va et vient

Mlle Bibiane Boisvert, du Cap-de-la-Madeleine, en visite chez M. Alex. Veilleux.

M. Prudent Lafontaine, de Batican, ici dernièrement.

Mlle Lucile Massicotte, du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, passe quelques jours dans sa famille.

Mme Ome Baribeau est allée aux Trois-Rivières, de mi-écut.

Mlle Juliette Massicotte, pour une quinzaine à Montréal.

M. J.-S. Buist, de passage à Québec.

SAINT-LEON

Dans nos écoles

Concours du mois de février: Ecole No 3, dirigée par Mlle Rose-Estelle et Fleur-Ange Deschênes: Maximum 100 notes.

6ème année: Rosario Barolet, 91.3 notes; Cécile Beaulac, 90.1; Juliette, Rita-Anna, Elisabeth Bergeron, Léda Côté, Elissa et Jeannette Trempe, Marguerite Lafond, MM. Marcel Trempe, Chs-Henri Bailly, Joachim Lafond et Félicien Trempe.

7ème année: Bernard Deschênes, 79; Paul-Emile St-Louis, 76.9; Laurence Deschênes, 76.4; 8ème année: Gertrude Lessard, 91.5; Annette Lacoursière, 91.4; Bernard Deschênes, 86.2; Léo-Paul Barolet, 81.6; Martial Deschênes, 71.5; Marie-Anne Deschênes.

2ème année: Yolande Deschênes, 99.2; Thérèse Lessard, 97.2; Hervé Chagné 90.9; Jeannette Deschênes, 87.4; Gisèle Deschênes, 85.4; Rose-Yvonne Barolet, 77.7; Jean-Paul Deschênes, 77.5; Gertrude Deschênes, 69.7.

Maximum 50 notes: 1ère année: 1ère division: Albert Deschênes, 48.5; Germain Deschênes, 47.9; Marcel Lesage, 46.3; Marie-Jeanne Grenier, 45.1; Marielle Chagné 40.8; Gertrude Lesage, 33.5.

Maximum: 40 notes: 1ère année, 2ème division: Donat Lesage, 39.5; Roland Deschênes, 37.3; Fernand Deschênes, 35.5; Paul-Emile Lessard, 32.1; Laurette Grenier, 26.2.

Maximum: 20 notes: Cours Préparatoire: Jean-Paul Lacoursière, 20 notes; Armand Barolet, 20; Jeanne Lessard, 19.1; 4ème, Rémi Grenier, 18.5; Mariette Deschênes, 14.5.

La moyenne des notes conservées durant ce mois a été de 85.2%.

Honneur au mérite:

Résultat de concours du mois de février à l'école No 5, du rang de l'École dirigée par Mlle Laurenda Lefleur. Voici les noms qui ont figuré au tableau d'honneur pour la conduite et l'application:

Maximum: 100 notes: 5ème année: Gérard Chevalier, 93.1; Cécile Chevalier, 85; Thérèse Plourde, 82.

4ème année: Lucile Chevalier, 91. 3ème année: Marcel Baribeau, 86.9; Ed. de Lafontaine, 84; Floride St-Yves, 77.9; Marie-Marthe Chevalier, 74.8; Benoît Chevalier, 70.3; Romuald St-Yves, 68.1; Yvonne Paillé, 656 notes.

1ère année: Simonne Lefleur, 95; Juliette Chevalier, 92; Maurice St-Yves, 73.5.

Des récompenses ont été décernées aux élèves les plus méritants.

STE-GERTRUDE

Soirée

Les anciennes élèves du convent de l'Assomption assistaient en grand nombre lundi soir, à une soirée musicale et récréative donnée par le personnel du pensionnat, à l'occasion de la fête de la présente supérieure Sœur St-Alexandre.

Mariage

Mardi fut béni par M. le chanoine Forcier, curé, le mariage de Mlle Germaine Rheault, avec M. Henri Béliveau, cultivateur de cette paroisse.

Baptême

M. et Mme Fidèle Pratte, une fille baptisée sous le nom de Gisèle. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Richard, de Ste-Angèle, grands-parents de l'enfant.

Divers

Vingt-trois de nos cultivateurs se sont rendus à Nicolet, assister aux conférences agricoles données du 24 au 28.

M. Emile Marchand, en voyage d'affaires à Québec.

—Un grand nombre de jeunes gens sont revenus de leur hivernement à différents endroits.

—Mme Ferron qui a été très gravement malade est maintenant en parfaite voie de guérison.

ST-PROSPER

Vocation religieuse

Mlle Juliette Ebacher, fille de M. et Mme Amédée Ebacher, vient de dire adieu au monde pour se consacrer à la vie religieuse chez les RR. Sœurs de la Providence à Montréal.

A cette âme généreuse, nos meilleurs vœux de persévérance.

Naissance

M. et Mme Donat Cossette, née Flore Champagne, sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Omer-Viateur. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Cossette.

Notes diverses

M. Lorenzo Trotter, de Grand-Mère, en promenade chez M. Charles Cossette.

Mlle Gabrielle Massicotte, en promenade à Shawinigan.

M. et Mme Albert Jacob, de Shawinigan, chez MM. J. Desaulniers et Benoît St-Arnaud.

Mlle Pauline Houde, revenue d'une quinzaine passée à St-Tite-Ville.

Mme Téléphore Gagnon est revenue d'un voyage aux Trois-Rivières.

Mlle Marie-Ange Gravel est allée aux Trois-Rivières, tout dernièrement.

—Un bon nombre de nos cultivateurs, désireux de s'instruire sur l'agriculture, sont allés suivre les cours qui s'y donnent actuellement à Batican.

M. et Mme Philippe Massicotte sont allés à Grondines, tout dernièrement.

ASTON JUNCTION

Mme Arm. Fournier et Mlle Alice P. de Courval, sont en voyage aux Trois-Rivières.

M. Henri P. de Courval et son fils Roger sont partis pour Amqui.

En visite chez M. Albert Pellerin, Mlle Parr, de St-Wenceslas.

Mme Horm. Morin, Mlle Alice et Jeannette Morin, sont allées aux Trois-Rivières, visiter St-Marie-Laurentine.

De passage chez M. Ph. Provencher, M. Picard, des Trois-Rivières.

Mlle Jeannette et Aldora Loranger sont parties pour La Visitation.

En visite chez Rod. Bergeron, M. et Mme A. Hébert, de Ste-Eulalie.

Mme Théo. Raiche, en visite chez sa sœur Mme Ern Desilets, de St-Wenceslas.

M. Antonio Gaudet, en visite chez son oncle M. Théo. Raiche.

Mlle Aimé Houle est allée à Victoriaville.

Mlle Mériilda Béliveau, de Drummondville, en visite chez son père.

Mlle Boudreaux, de Victoriaville, chez leur père M. Alf. Boudreaux.

M. Bruno Gaudet, pharmacien, de Montréal, en visite chez son père.

Mlle Rose-Marie et Madeleine sont à Montréal, pour une quinzaine, visitant des parents.

M. et Mme Freddie Lupien, partent pour St-Léon.

Mme Henri P. de Courval est partie pour St-Rosaire visiter son frère dangereusement malade.

Mlle Alice P. de Courval, Mme Arm. Fournier ont visité dernièrement Mme Omer Desilets, de Ste-Eulalie.

Mlle Evélina Desilets, de passage chez Mlle Alice P. de Courval.

M. l'abbé J. Morvan, de passage au presbytère.

M. Johnny Richard, est en visite à St-Grégoire et aux Trois-Rivières.

En visite chez M. Jos. P. de Courval: M. et Mme Ernest Desilets, de St-Wenceslas; M. Edmond Richard, des Trois-Rivières; Mlle Emélina Larivière, de Victoriaville.

M. Jos. P. de Courval visite son fils à Warwick.

M. Gérard Babineau, de passage à Victoriaville.

M. Bruno Morin, part pour Montréal.

M. Olivier Poirier, en visite chez sa mère.

Baptême

M. et Mme Georges Langlois, un fils. Parrain et marraine: M. Gérard Langlois et Mlle Cécile Langlois.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS

De passage

Le Rév. Père Houle, des Pères Oblats, de Marie-Immaculée, de Ottawa, chez sa mère Mme Veuve Philippe Houle.

M. et Mme Zéphirin Pepin, de St-Prospère, chez M. Octave Pepin, et autres parents.

Mme Emile Lafleur et Mlle Morissette, de Gentilly, chez son oncle M. Jos. Lafleur.

Mme L. Lauzé, de Deschailons, est venue passer quelques jours chez des amis.

Mme Henri Beaudet, son fils Bernard et sa fillelette Jeanne-Berthe, chez M. Jos. Lafleur.

M. Lucien Carignan, de Montréal, chez son oncle Noé Tosi-gnant et autres parents.

M. Ludger Lavigne, des Trois-Rivières en voyage d'affaires.

M. et Mme Gérard Beauchemin sont de retour d'un voyage aux États-Unis.

Mme Alban Lavigne, de Gentilly, chez son beau-frère Antonio Poisson.

En voyage

M. Olivier Archambeault est allé à Hull chez son père le Dr U. Archambeault.

Euchre

Le 27 dernier une charmante partie de euchre fut organisée par les dames et suivie d'une petite opérette dont les acteurs étaient MM. Olivier Archambeault et Félix Lefebvre.

De nombreux prix furent donnés aux gagnants. On se retira à une heure avancée après avoir passé une agréable soirée.

PACIFIQUE CANADIEN

CANADIEN NATIONAL

RAILWAYS

DEP. DES TROIS-RIVIERES

POUR

VICTORIAVILLE, QUEBEC, RICHMOND ET SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE

9 h. 30 Hrs tous les jours de semaine

3 Hrs P.M., tous les jours de semaine excepté pour Québec et Drummondville

POUR

Nicolet, Sorel, St-Lambert et Montréal

3 Hrs P.M., tous les jours de semaine.

DEPART DE SHAWINIGAN, POUR

La Tuque, Parent and West via Hervey

9 h. 25 P.M. tous les jours, excepté le Samedi

POUR

CHICOUTIMI, Via Rivière à Pierre

9 h. 25 P.M., tous les jours de semaine

POUR

MONTREAL, via Joliette

LA FAMEUSE DOCTRINE DE L'EGALITE

Il ne faut pas s'étonner de voir la Russie révolutionnaire aux prises avec les mêmes erreurs qui ont surgi de la Révolution française, inspirée elle-même par une semblable dégénérescence de l'esprit. Dans un cas comme dans l'autre les instigateurs de révolte sont sortis de la plèbe ignorante, paresseuse et envieuse. Dans ces conditions, on nous conçoit tout de suite à l'absurde. Et, comme toujours, c'est la foule égarée par ces mauvais bergers, qui porte finalement tout le poids de l'erreur pleine de conséquences désastreuses, et le plus souvent sanglantes.

La doctrine de l'égalité en tout chez l'espèce humaine est prêchée aujourd'hui par les démagogues de Russie comme elle était prônée par les révolutionnaires en France. Or cette prétention à l'égalité est une grossière utopie. La règle générale dans la nature est la diversité. Chez l'homme, il n'y a pas deux êtres semblables. La taille n'est pas la même, ni la force musculaire; la capacité de travail diffère d'un sujet à l'autre. D'où il suit que le rendement ne peut pas être le même chez le sujet de faible force, que chez le sujet fortement constitué. En sorte que si l'on vient dire: chaque individu ne disposera comme de son bien que du produit direct de son labeur, il arrivera nécessairement que le plus fort aura tout, et le faible, presque rien. Et c'est pourtant ce que veut faire Kalinine en Russie soviétique qui veut étatiser la culture à sa manière.

La différence entre hommes n'est pas seulement quant à la force musculaire, qui, au fond, est secondaire, mais elle existe surtout du côté de l'esprit. Un homme puissamment charpenté peut être moins ingénieux qu'un homme plus faible; ce dernier réussira souvent mieux que l'autre à produire, non seulement ce qui lui est nécessaire pour vivre, mais ce qui est nécessaire à la vie de plusieurs. L'industrie productive, qui fait vivre des villes, des provinces et des pays, ne tient presque toujours qu'à la découverte d'un savant, dont la force musculaire est le plus souvent nulle.

C'est donc dire que la prétendue égalité humaine est la plus lamentable utopie. C'est pourtant sur cela qu'on a voulu ériger la démocratie; le suffrage universel n'a pas d'autre base que cette erreur.

Or il est curieux de voir l'application que les évergumènes de Russie veulent faire de la doctrine sacro-sainte de l'égalité. Reconnaissons tout de suite que, là comme partout ailleurs, lorsqu'il se trouve quelqu'un pour réclamer l'égalité, il arrive que le proposeur, mécontent de son sort, veut faire son sort meilleur. L'homme riche qui s'est amassé des biens par son travail, par son intelligence, ne souhaite pas l'égalité entre lui et le pauvre hère dont ni l'intelligence ni le travail musculaire n'ont rien produit. Celui qui est dépourvu de tout, soit par incapacité, paresse ou ignorance, rêve volontiers à la bienheureuse égalité qui rendrait son état semblable à celui que le travail a enrichi, ou simplement placé à l'abri du besoin. Le désir d'égalité part toujours d'en bas.

En sorte que, quand la Russie révolutionnaire parle d'égalité entre tous les malheureux habitants de la République soviétique, on peut entendre qu'il s'agit simplement de hausser la plèbe paresseuse et ignare à la position confortable de ceux qui s'étaient amassés du bien par leur intelligence, par leur travail dans ce malheureux pays. De fait, Michel Kalinine, président du comité exécutif des soviets, apprend aux paysans russes consternés, que le bolchévisme va s'emparer de toutes les terres des paysans, pour ensuite les diviser en parts égales, et les faire cultiver en commun sous la paternelle direction de l'Etat.

C'est brutalement la dépossession violente de tous les paysans russes, et la dilapidation du bien rural national au profit de la récolte à la solde des bolchévistes. On ne peut pas démontrer d'une manière plus frappante ce qu'il y a d'odieux dans ce projet, qu'en reproduisant les paroles mêmes de ce tyran nouveau genre.

Kalinine déclare d'abord qu'il lui déplaît de voir les paysans russes se livrer à ce qu'il appelle un travail stérile, et qu'il va, lui, le novateur par excellence qui sort de nous ne savons quel cloaque, mettre bon ordre à cela. Et il annonce son remède: "Les autorités communistes, dit-il, ont donc décidé de mobiliser les gros des cent millions de paysans russes sur des fermes collectives, où les fruits du travail seront répartis également entre les travailleurs." Le novateur déclare que si ce beau projet réussit, nulle puissance terrestre ne pourra prévaloir contre le bolchévisme.

Comme il y a des chances que le projet soit un four complet, nous pourrions espérer être délivrés pour un temps des activités du bolchévisme en pays étranger. Au reste, si les abominations que méditent Kalinine et ses pareils, ne se passaient qu'en Russie rouge, ce serait déjà un grand malheur, certes, mais au moins un malheur circonscrit à ce seul pays.

Mais la dépossession des propriétaires russes n'ira pas tout seul, et les cultivateurs riches, qui en dépit de toutes les iniquités, ont réussi à conserver leurs terres et à les faire produire malgré le terrorisme et l'exaction du soviét, font mine d'opposer la force à la persécution. Aussi Kalinine nous avertit qu'il y aura du sang versé, mais il s'en console en affirmant que les souffrances occasionnées par la suppression des paysans riches, étant comme il dit, pour le bien des masses, il ne faut pas s'embarrasser des plaintes des persécutés.

"L'extermination des koulaks (paysans riches), peut paraître d'une extrême dureté, dit Kalinine, mais elle est absolument nécessaire, parce qu'elle assure le développement normal des fermes collectives et nous dispense d'une grande dépense de vies humaines dans l'avenir..." Ce souci d'épargner les vies humaines de l'avenir est touchant, de la part de ce sibir qui n'hésite pas à sacrifier pour le triomphe d'une lubie cent millions des meilleurs producteurs de la terre ancestrale.

Mais écoutons toujours ce que dit cet halluciné... "Si les paysans attachés aux fermes collectives donnent un bon rendement agricole et financier, chacun d'eux recevra son quart de livre de viande par jour; mais s'il ne le font pas, ils mangeront ce qu'ils pourront." Voilà au moins des gens avertis.

Au fond, Kalinine avoue qu'il est encore loin de l'égalité intégrale. C'est que, dit-il... "nous avons commencé à refaire l'homme, et nous ne faisons que commencer..." Tant que nous n'aurons pas réalisé le communisme intégral, il ne saurait y avoir d'égalité réelle. Nous n'en sommes point arrivés au point où chaque travailleur recevra pour une part égale de travail une part égale de produits. Il n'y aura d'égalité vraie que lorsque chacun, travaillant selon ses capacités, recevra selon ses besoins."

Mais on est toujours anxieux de savoir si, sous ce beau régime, tous les gens auront également le cœur à l'ouvrage; s'il ne s'en trouvera pas comme aujourd'hui, pour aimer mieux regarder travailler les autres et ne rien faire, attendant le moment heureux et promis de l'égalité, sinon dans le travail, du moins dans le partage du bénéfice.

Kalinine ne s'embarrasse pas pour si peu... "Avec le véritable communisme, déclare-t-il, chacun travaillera consciencieusement et loyalement. Ne pas travailler paraîtra aussi anormal que de sortir nu dans les rues. Fuir le travail dans un monde communiste sera preuve de dérangements d'esprit."

Au vrai, il n'est pas permis de s'"en faire" à ce point là. Un bonhomme qui tiendrait un tel propos devant un auditoire d'intelligence moyenne, partout ailleurs qu'en Russie soviétique, risquerait fort d'être rejoint par les aliénés que l'on met hors d'état de nuire à la société.

Il n'est pas mal de savoir exactement à quoi tendent les chefs de la horde révolutionnaire qui mènent actuellement la malheureuse Russie, non seulement à la ruine, mais à pire que la ruine.

Joseph Barnard.

AU CERCLE D'ETUDE Du Séminaire

La Préparation Intellectuelle

Sa nature et sa nécessité
(suite de la page 1)

nous sommes ceux que nous croyons être et manifester notre personnalité... pour que nous soyons, dans une civilisation qui, en partie, n'est pas la nôtre, des égaux que l'on respecte et chez qui l'on est forcé de reconnaître des qualités de race et de l'intelligence victorieuse; préparons-nous dans le culte de la supériorité."

Pour nous, membres d'un cercle, le meilleur moyen de suivre ce conseil, n'est-ce pas de nous appliquer à faire d'une façon excellente et intelligente tout ce qu'exige notre petite société, qui donne, pour ainsi dire, un dernier coup de pioche à notre mince bagage de connaissances? Rien ne se concilie mieux avec notre idéal que le but des cercles d'études. "Les membres de ces groupes, dit Jean Larolle, veulent en premier lieu, "élargir le cadre de leurs idées, acquiescent des notions précises sur les objets qui font la matière habituelle des controverses au bureau, à l'atelier ou dans la presse, se faire, en un mot, des opinions raisonnées. Ils veulent aussi s'exercer à rendre clairement leur pensée et devenir capables de faire partager leurs convictions à des camarades séparés d'eux par l'erreur et les préjugés. Connaître la vérité, en propager le culte et l'amour, voilà le terme de leur ambition." N'est-ce pas là des paroles qui viennent véritablement du cœur? Elles se passent de commentaires et sont assez éloquentes pour nous convaincre de travailler le plus efficacement possible à atteindre le but de notre cercle. Telle doit être la tâche de nos jeunes années, afin de nous préparer à devenir des hommes éclairés, convaincus, actifs.

Je termine donc en vous laissant pour "Vade Mecum" ces paroles à méditer d'un homme dont la valeur et la renommée n'est plus à faire. M. Henri Bourassa: "Préparons-nous aux luttes de demain en faisant le devoir de chaque jour, sans faiblesse et sans forfanterie, le front haut et le cœur à la bonne place."

Paul Gaudet.

Funérailles de Mademoiselle Flavie Labarre

Les funérailles de Mlle Flavie Labarre eurent lieu le 28 février. A huit heures et demie du matin, un long cortège quittait la résidence de la défunte où ses restes avaient été exposés en chapelle ardente.

L'église des Ursulines, drapée en deuil, au son hubub du glas, reçut la dépouille mortelle de la chère disparue.

M. l'abbé Henri Vallée fit la levée du corps. M. l'abbé Joseph Bérard, aumônier, assisté de MM. les abbés Donat Fréchette et Donat Grimard, diacres d'offices, chanta le service funèbre. Le chœur des Religieuses, alterné avec la chorale des élèves de l'Ecole Normale et du Pensionnat, exécuta la messe grégorienne de Requiem.

La chapelle était remplie de fidèles et des représentants des diverses communautés de la ville.

Après les imposantes obsèques, le cortège se dirigea vers la crypte de l'église pour l'inhumation.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Rousseau et Lupien.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artériosclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

Vieux livre de classe

Entre 1875 et 1880, on introduisit dans la plupart des écoles élémentaires de la province de Québec, une série de cinq livres de lecture qui avaient été préparés et compilés par M. A.-N. Montpetit.

Avant cette époque, les potaches des petites écoles du village, ou du rang, apprenaient à lire, assez laborieusement dans l'"A. B. C.", le petit catéchisme (diocésain), et dans un arriéré bouquin qui avait pour titre: "Devoir du chrétien envers Dieu..."

"Ce monumental traité, — Merveille de ce temps, — N'était pas à portée Des enfants de sept ans!... (C'est du Banville revu par M. Claudel...)"

Le travail de compilation fait par M. Montpetit avait été un succès. Par amour du changement, de nombreux manuels de lecture ont, les uns après les autres, supplanté ces cinq livres (de M. Montpetit) mais sans les remplacer avantageusement. A de nombreux chapitres contenant des leçons de choses agréablement présentées, il avait joint des morceaux choisis qui portaient la signature d'écrivains illustres: Châteaubriand, Lamartine, Fénelon, Le Veillat, P.-L. Courier, etc., etc. A cette époque des premières culottes usées sur les bancs de l'école, les noms de ces littérateurs ne nous disaient pas grand-chose, mais en lisant ces morceaux de choix, nous avions l'intuition qu'il s'agissait de travail artistique fait. Il nous en est resté un si agréable et profond souvenir, qu'après plus de 40 ans, la lecture de ces pages jaunies, (et heureusement retrouvées), évoque en notre esprit la sensation d'une première vision d'art littéraire, tant est présente l'impression créée par nos premières admirations.

M. Montpetit n'avait pas négligé les bons auteurs de chez nous, de notre "terroir" comme nous disons maintenant, bien qu'ils ne fussent pas d'aussi parfaits ouvriers d'art que leurs cousins aînés de France.

Nous nous permettons d'en transcrire un petit chapitre: il n'est pas signé, mais incontestablement, c'est de l'"étouffe du pays".

"Un Indien, entrant dans sa cabine s'aperçut que le gibier qu'il y avait laissé venait de lui être enlevé. Il jeta un coup d'œil autour de lui, et se mit aussitôt à la poursuite du voleur. Rencontrant quelques personnes, il leur demanda si elles n'avaient pas vu un petit vieillard de la race des blancs, armé d'un petit fusil et suivi d'un petit chien à courte queue.

"Elles répondirent affirmativement, et l'Indien leur assurant que l'homme qu'il venait de dépendre lui avait volé son gibier, elles lui demandèrent comment il s'y prenait pour décrire si exactement un homme qu'il n'avait pas vu.

"L'Indien répliqua: Je sais que le voleur est un petit homme parce qu'il a entassé des pierres pour pouvoir atteindre l'endroit où j'avais pendu mon gibier; je sais que c'est un vieillard, parce qu'en suivant ses traces dans les bois j'ai vu qu'il faisait de très petits pas; je sais que c'est un blanc, parce qu'il tourne ses pieds en dehors. Je sais que son fusil est court par la marque que la bouche du canon a faite à l'écorce de l'arbre contre lequel il était appuyé; je sais que son chien est petit par la trace de ses pattes, et qu'il a la queue courte par l'empreinte qu'il a laissée en se secouant sur le sable pendant que son maître dérobait mon gibier."

Vraiment, ce n'est pas mal du tout Nos "détectives" ultra-modernes qui sont actuellement sous l'œil du public, — en plein foyer intense — n'ont jamais fait preuve d'un coup d'œil, et d'un flair comparable à ceux de l'Indien.

"La Presse"

Les porteurs étaient: Mlles V. Viers, Girard, Lyburner et Hamelin. Les porteurs: MM. F.-X. Berlinguet, Philippe Lassonde, Thomas Bournival, Georges Morissette, Henri Godin et Joseph Desilets.

Le désir de la défunte avait été de dormir son dernier sommeil dans un convent, et elle avait laissé, dans ce but, un capital pour l'entretien de la lampe. Qui ne meurt pas, afin que les rayons éucharistiques brillent sur sa sépulture Et lux perpetua luceat ei.

Le cercueil de la vénérée défunte fut déposé près de ceux de son oncle et de sa tante, le Dr Georges Bédard, était le frère de sa mère.

Crémazie, sa vie, son oeuvre

CONFERENCE AU CERCLE D'ETUDE DE L'ECOLE ST-FRS-XAVIER

Crémazie naquit à Québec, le 11 avril 1827. Originaire du Lanquedoc ses aïeux émigrèrent au pays vers l'année 1759.

Ses études terminées au Séminaire de Québec, Octave, âgé de 17 ans, suivit ses frères Jacques et Joseph dans leur commerce de librairie.

Comme nombre d'autres, cette librairie connut des débuts difficiles, puis s'est vue dans la prospérité vers 1855. A cette époque, les livres français prirent une grande extension dans notre pays, grâce à la librairie Crémazie centre d'attraction, rendez-vous de gens lettrés canadiens, tels: les Parent, les Ferland, les Casgrain, les Fréchette, les Lemay et les Garneau. On y causait d'histoire, de journalisme et de poésie. De cette réunion de poètes naquit en 1861 les "Soirs littéraires Canadiennes", je crois.

Tout allait pour le mieux en littérature, les finances moins bien! L'un des associés, le malheureux Octave, plus occupé de pourchasser la rime et tourner de beaux vers que d'affaires, conduisit à sa ruine un commerce qui périssait depuis quelques années. C'est pourquoi, le 11 novembre 1863, Québec apprenait la nouvelle de la disparition de Crémazie, pour raison de faillite.

Durant tout le temps de son exil il n'écrivit aucun vers et nous n'avons que ses correspondances à sa mère, à ses frères et à M. l'abbé Casgrain, son ami des bons et des mauvais jours. Le malheureux exilé fut pris souvent de la nostalgie du pays; mais faute d'argent il ne put jamais réaliser son rêve. Au mois de novembre 1873 Crémazie eut une dernière joie. Durant tout son exil n'ayant revu que trois de ses compatriotes, imaginez sa joie lorsqu'il reçut la visite inattendue de M. l'abbé Casgrain qui passa tout l'hiver en France et ne revint au Canada qu'au printemps, après avoir visité Lourdes.

C'est au Havre que Crémazie termina ses jours, en face de cet océan, barrière qui le séparait douloirement de son cher pays. Déjà vers février 1877, pris d'érysipèle, il ne pouvait plus écrire, tellement ses douleurs étaient vives.

Et s'éteignit après seize années d'exil, le calvaire de sa vie, en mil huit cent soixante et dix-neuf.

La famille Bossange qui avait été dans son exil son ange protecteur fut la dépositaire de ses biens et de ses dernières volontés.

Vingt-cinq ans auparavant, Crémazie avait prédit dans un de ses poèmes, sa destinée:

"Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile"

Traîne son existence à lui-même inutile:

"Son cœur est sans amour, sa vie est sans plaisir."

"Jamais pour consoler sa morne rêverie"

"Il n'a devant les yeux le ciel de sa patrie."

"Et le sol sous ses pas n'a point de souvenir."

Le sien devait demeurer parmi nous. Crémazie est resté dans la mémoire Canadienne et pour le faire revivre davantage le sculpteur canadien Hébert, de renommée mondiale, l'immortalisa dans la pierre. Ainsi à la fête nationale des Canadiens-Français, la St-Jean-Baptiste, de 1906, on dévoilait au carré St-Louis à Montréal, un monument à Crémazie premier barde canadien. Laissons un auteur bien connu nous le décrire. — "Sur une stèle, que décorent une lyre et une branche de laurier, se trouve le buste de Crémazie. Au pied de la colonne, un vieux soldat pressant sur son cœur le drapeau de Gai-riollon, exhale son âme dans ce cri gravé sur le socle:

"Pour mon drapeau je viens ici mourir."

Un monument c'est beau, cela nous le fera toujours souvenir. Nous n'y pensons pas, il existe des monuments plus beaux encore et qui doivent être infiniment plus chers à Crémazie, ce sont les monuments des cercles littéraires canadiens qui portent son nom! En effet, comme il doit être content de voir des jeunes s'unir pour former leur instruction littéraire, comme autrefois le faisait la jeunesse Québécoise: lorsque la librairie Crémazie était le lieu de rendez-vous, de l'élite littéraire canadienne.

A PROPOS DE LIVRES

Foyers de bonnes lectures.

IV — Il existe aux Trois-Rivières, à la portée de tout le monde et surtout de nous jeunes, deux excellents foyers de bonnes lectures, tous deux sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique; deux bibliothèques paroissiales où les romans, tant courus de nos jours, ne manquent pas, loin de là..., disons tout de suite qu'il peut y en avoir au delà de 4500, tous bons pour ne pas dire excellents. Les deux bibliothèques ont ensemble 7000 ou 8000 volumes. C'est dire qu'il y en a pour tous les goûts, tous les caprices, toutes les fantaisies, — sauf les mauvaises bien entendu. Et ce nombre est encore susceptible d'augmentation, moyennant un peu d'encouragement et un peu plus de fréquentation. Car la fréquentation d'une bibliothèque ou mieux la vogue qu'on y remarque est la meilleure garantie de sa vitalité, la meilleure assurance que les améliorations, les développements seront appréciés et encouragés.

Il serait intéressant de retracer quelques étapes des développements de ces deux bibliothèques dont l'une remonte à Mgr Laflèche. Mais il serait trop long de le faire aujourd'hui et nous visons un but différent: celui de rendre service promptement à ceux ou celles que la dénonciation des livres mauvais ou dangereux aurait jetés dans le désarroi, leur indiquer le plus tôt possible où se procurer de bonnes lectures, et tant qu'ils en veulent. — Lisez, lisez, chers lecteurs, vous faites bien, mais lisez de bonnes choses; alimentez votre esprit et votre cœur de bons principes et de chastes amours. Relevez sans cesse votre cœur qui ne tend qu'à descendre et à s'avilir. Ne lisez pas, non plus, que des romans, lisez aussi quelques livres sérieux; il n'est pas bon de trop forcer votre imagination. L'équilibre de toutes les facultés chez une personne est ce qu'il y a de plus agréable, de plus beau et de plus sociable. Vous serez toujours aimable si vous avez de l'aplomb et de la charité. Ce qui vous donnera de l'aplomb, ce sera l'étendue de vos connaissances religieuses, historiques, scientifiques, littéraires et professionnelles. Ce qui vous donnera de la charité, ce sera votre modestie et votre simplicité dans l'usage que vous ferez de vos connaissances et votre condescendance à reconnaître l'humble place qu'occupe votre savoir dans l'échelle des valeurs intellectuelles.

-O-O-O-

Et dites-moi, maintenant, si c'est du snobisme bien placé pour une jeune fille de 16, 17 ou 18 ans de lire indistinctement du Paul Bourget, du Léon Bloy, du Henri Bordeaux, du François Mauriac ou autres auteurs de ce genre? Est-ce normal pour une jeune fille de cet âge de se délecter dans de telles pages? Il peut se faire évidemment qu'elle trouve un véritable intérêt littéraire ou artistique en certains passages, mais combien d'autres passages la feront ROUGIR... et PALIR tour à tour? Trouver par exemple, "Le Démon de midi" de P. Bourget dans les mains d'une jeune fille, n'est-ce pas tout simplement "ridicule et honteux".....

Ces livres et autres semblables ne conviennent pas du tout à une jeune fille ou un jeune homme de cet âge. Défiiez-vous vous donc de ces jeunes qui se piquent de lire Bourget. — Ils ne s'en vantent pas deux fois devant un prêtre sérieux sans en rougir. Le véritable objet de leurs recherches en ces auteurs est bien plus souvent la curiosité malsaine et malheureusement il y en a. Ces jeunes filles ne se doutent pas peut-être de leur illusion, et elles essaieront par leurs dandinements de vous faire accepter un "ça ne me fait rien" — ou "tout c'est donc beau!" — mais elles n'ont pas plus raison pour tout cela, et leur jugement reste honteusement faussé.

-O-O-O-

Appliquez-vous par conséquent à utiliser ces deux bibliothèques, intéressez-vous-y, — s'il y a lieu de proposer quelque amélioration nouvelle, faites-le, les autorités relatives se feront un plaisir de les introduire, si cela est apte à favoriser la majorité des abonnés. De même si quelque livre nouveau que vous remarquez ne pas figurer au catalogue, devriez être une bonne acquisition pour l'une ou l'autre de ces bibliothèques, proposez-le et les mêmes autorités verront à se le procurer.

La meilleure manière et pour ainsi dire la seule manière d'utiliser ces bibliothèques c'est l'abonnement. Il n'est que de 25 sous pour trois mois et donne droit à 2 livres par semaine que l'on vient échanger aux heures indiquées ci-après. Ce prix est une bagatelle et il vous permettra de passer des heures agréables.

Ces bibliothèques, ces foyers de bonnes lectures sont situés l'une chez les Soeurs de Marie Réparatrice, rue St-Charles — et l'autre à l'Eglise Notre-Dame, rue St-Maurice, à la sacristie, du côté droit du sanctuaire.

Les jours et les heures où les bibliothèques sont ouvertes sont:

- 1 — Pour la Bibliothèque St-François-Xavier, chez les RR. SS. de Marie Réparatrice — le lundi et le vendredi de 2 h. 30 à 4 heures p.m. — le jeudi... de 7 h. 30 à 8 hrs.30 p.m.
- 2 — Pour la bibliothèque Notre-Dame: — Le samedi, de 3h. 30 à 4 heures 30 p.m. — de 7.30 heures à 8.30 heures p.m.

Vigilant.

mazie était le lieu de rendez-vous, de l'élite littéraire canadienne.

Jusqu'à il nous nous sommes efforcés de l'imiter en formant un cercle, imitons-le dans son amour littéraire, dans son amour pour la patrie, et disons-lui comme le vieux soldat:

"Pour mon drapeau je veux ici mourir!"

Lionel Poisson,

Cercle Crémazie.

La Société des Missions Etrangères

Cette Société, fondée le 2 février 1921, par l'Episcopat de la Province de Québec, est un Institut de Clercs séculiers liés par un serment d'obéissance au Supérieur et de fidélité aux Missions.

La fin de cet Institut est: 1) — la sanctification de ses membres; 2) — l'œuvre des Missions en pays étranger; a) — par la conversion des infidèles; b) — le soin des chrétiens; c) — l'établissement d'un clergé indigène.

Pour la formation et l'entraînement de ses aspirants missionnaires,

la Société a établi un Séminaire, au Pont-Viau, près de Montréal. Le cours théologique dure quatre années. A l'époque du "sous-diaconat, ces futurs missionnaires sont appelés à faire pour trois ans un serment de stabilité; ces trois ans écoulés, ils s'engagent à se dévouer jusqu'à la mort au service des Missions. De son côté, la Société leur assure, avec les moyens de sanctification et de persévérance, l'assistance nécessaire au point de vue temporel.

Le 25 juillet 1929, la Société a reçu de la S. Congrégation de la Propagande un Bref laudatif et l'approbation pontificale de ses Constitutions pour sept ans.

Le 9 juillet précédent, Rome lui confiait en Mandatour une Préfecture apostolique, détachée des Vicariats apostoliques de Monkden et de Jéhol, dont le siège est à Szepingki.

Font partie de cette Préfecture: RR. PP. Ls-A. Lapierre, Supérieur; Eugène Bérillon, Léo Lomme, Edgar Laroche, Alexandre Paradis, Emile Charest, Ernest Jassin, Aldé Barbeau, Eugène Berger, Valmore Forcier, Arthur Quenneville, J.-Bte Michaud, Antonio Bonin, Damase Bouchard, Léon Lacroix et Nérée Turcotte, Harry Gill, Emilien Masse, F.-X. Lefebvre et F. Pang, prêtre indigène.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

A l'Université

LES COURS DE M. T. CHAPAIS

La session de 1864. — Défaite du sixième ministère en six ans. — Accord MacDonald et Brown.

CONFEDERATION

Le cours d'histoire donné hier soir par l'honorable sénateur Thomas Chapaïs était de la plus grande actualité. L'éminent historien a raconté des événements identiques à ceux qui se produisent actuellement en France. Si la littérature canadienne, vers 1860, était en retard de trente ans sur celle de la France, en politique, au contraire, notre pays a été presque un demi-siècle en avant. Au moment où notre mère-patrie se laissait docilement diriger par le neveu du grand Napoléon, nos pères faisaient l'expérience du régime parlementaire qui sévit actuellement là-bas. On ne parlait que de crises ministérielles, de chutes de cabinets, d'instabilité gouvernementale, de défaites parlementaires. Ces difficultés, cependant, conduisaient le Canada vers une meilleure forme de gouvernement qui devait se trouver réalisée dans la Confédération et dans la stabilité parlementaire qui s'ensuivit, tandis qu'on ne sait où la crise ministérielle mène la France. Car un jour vint où les ennemis politiques, les chefs des grands partis et les meilleurs hommes d'état du Canada se donnèrent la main et abandonnèrent leurs dissensions pour conduire leur pays dans la voie du progrès et du succès. Dans son cours d'hier soir, M. Chapaïs a raconté cette transformation. Il en était rendu à la session de 1864.

Cette session commença sous le ministère MacDonald-Dorion. Au mois de mars, le cabinet donna sa démission et fut remplacé par celui de MM. Taché et MacDonald, qui devait être défait lui-même au mois de juin. C'était le sixième ministère qui succombait depuis six ans. Mais avant que les chambres fussent dissoutes, cependant, conservateurs et libéraux se donnèrent la main pour chercher à régler les difficultés qui se faisaient sentir depuis quelques années. C'est à ce terme que devaient aboutir toutes les longues disputes des dernières années, et particulièrement celles de cette session.

M. Chapaïs rappelle d'abord l'avènement de MM. Taché et MacDonald au pouvoir. Il se produisit au milieu de la session.

La démission du cabinet MacDonald-Dorion laissait la législature sans parti capable de conduire avec une majorité suffisante. Lord Monk fit appel à plusieurs chefs, mais personne n'osa accepter. C'est alors qu'il fit appel à Sir Étienne Taché, qui avait déjà été premier ministre. Le grand homme d'état, qui s'était retiré de la politique, depuis plusieurs années, et qui suivait maintenant les luttes parlementaires dans une demi-retraite, hésita longtemps et lorsqu'enfin, sur les instances de ses amis, il consentit à former un nouveau ministère, il s'écria : "C'est mon arrêt de mort." Voici quels en étaient les membres : pour le Bas-Canada, Sir Étienne Taché, receveur général, MM. Georges-Étienne Cartier, procureur général, Alexander Galt, ministre des finances, Jean-Charles Chapaïs, commissaire des travaux publics, Thomas McGee, ministre de l'agriculture, Hector-Louis Langevin, solliciteur général ; pour le Haut-Canada : MM. John-A. MacDonald, procureur général, Alexander Campbell, commissaire des terres de la couronne, Michael Foley, maître général des postes, Isaac Buchanan, président du conseil exécutif, John Simpson, secrétaire provincial, et James Cockburn, solliciteur général. Le nouveau ministère fut assemblé le 30 mars, mais la session fut ajournée au 3 mai pour faire élire les ministres. L'un d'eux fut défait : M. Foley. Cette défaite n'était pas pour consolider le ministère ; il pouvait compter tout au plus sur une ou deux voix de majorité.

Dès l'ouverture de la session de 1864, M. Galt attaqua le problème financier. Le ministère fit adopter plusieurs bills, il institua une cour de révision, et il fit adopter une loi pour l'exploitation des mi-

nes. Le 13 mai, M. Dorion proposa une motion de non-confiance. Elle fut rejetée par 64 voix contre 62 seulement.

M. le Sénateur Chapaïs raconte ensuite que, quelques jours plus tard, M. Georges Brown présenta une résolution demandant la formation d'une commission de 20 membres "pour s'enquérir et faire rapport des sujets importants contenus dans la dite dépêche (celle que MM. Cartier, Galt et MacDonald avaient adressée au ministre des colonies quelque temps auparavant) et les meilleurs moyens à prendre pour remédier aux maux y mentionnés." C'est-à-dire les difficultés dans lesquelles se trouvait la chambre de ne pas pouvoir constituer une majorité stable.

"Le discours que M. Brown prononça à cette occasion," dit le conférencier, "produisit une émotion profonde. Il demandait les changements déjà proposés par les chefs qu'ils avaient toujours combattus. Il déclarait que la situation était intenable, et qu'il fallait des changements. Cette motion souleva un long débat. La discussion fut ajournée le 15 mars. Elle reprit le 18 mai, mais pendant cet intervalle, il s'était fait de grands changements. Le ministère MacDonald-Dorion avait donné sa démission, et celui de MM. MacDonald et Taché s'était formé. C'est donc sous ce nouveau ministère que la motion fut adoptée par 58 voix contre 49."

M. Chapaïs rappelle alors la vie de M. Brown et donne lecture de plusieurs passages des nombreuses lettres qu'il adressait à sa fidèle correspondante, Mme Brown. Il raconte ensuite les travaux de la Commission.

"Le premier rapport," dit-il, "fut soumis le 14 juin, après huit séances de travaux. Il était rédigé par M. Brown, et on y lisait : 'Le comité s'est efforcé de trouver une solution aux difficultés actuelles. On a constaté qu'il existait chez les membres du comité un sentiment prononcé en faveur d'un système fédératif, appliqué soit au Canada seul, soit à toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Le progrès des délibérations a été tel qu'il justifie la recommandation de référer de nouveau la question à un comité à la prochaine session.' Le même jour que ce rapport était communiqué à la chambre, le ministère Taché-MacDonald subissait une défaite. Une motion de non confiance de M. Dorion était maintenue par 60 contre 58."

La législature se trouvait donc en présence d'une nouvelle crise ministérielle. "La situation", dit M. Chapaïs, était absolument décourageante et décourageante. Depuis six ans, c'était le sixième ministère qui succombait, et depuis deux ans, l'instabilité des majorités parlementaires avait fait culbuter successivement quatre cabinets. La constitution de 1840 pouvait-elle continuer de fonctionner dans de telles conditions ? Quelle issue pouvait-on chercher ? Telles étaient les questions que se posaient en ce moment tous les hommes publics, tous ceux qui s'intéressaient au bon gouvernement du Canada.

Le lendemain de sa défaite, le ministère se trouvait devant deux alternatives : ou démissionner, ou aller au peuple. Il se résolut à demander la dissolution du parlement, ce qui lui fut accordé, mais avant que la nouvelle en fut annoncée à la chambre, il se produisit un incident qui allait orienter la crise vers la plus inattendue des solutions. "Le 16 juin," dit l'hon. M. Chapaïs, "deux hommes qui ne s'étaient pas salués depuis dix ans se rencontrèrent en chambre et se parlaient confidentiellement. C'étaient MM. Brown et MacDonald, qui entamaient des pourparlers. Le 17, M. MacDonald, annonçant qu'il y avait des pourparlers d'entente entre les chefs des deux partis et qu'il était tout probable que l'on allait trouver le moyen de régler la question. Cinq jours plus tard, le 22 juin, la chambre prenait connaissance d'un mémorandum. Le passage le plus important de ce document était le suivant : 'Le gouvernement s'engage formellement à soumettre à la chambre, durant la prochaine session, une mesure ayant pour objet de faire disparaître toutes les difficultés actuelles en introduisant au Canada le principe fédératif, avec des dispositions qui permettront aux provinces maritimes et aux territoires du Nord-Ouest d'être incluses dans le même système

gouvernemental. Le ministère, par l'intermédiaire de délégués auprès des provinces maritimes et de l'Angleterre, mettra tout en oeuvre pour obtenir les mesures nécessaires à l'union de toute l'Amérique septentrionale sous un parlement ayant pour base le principe fédératif."

Cet incroyable aboutissement d'une crise apparemment sans issue, ajoute M. Chapaïs, ce traité de paix conclu après tant d'années de guerre, cette coalition de partis si longtemps irréconciliables, cette perspective de changements constitutionnels qui allaient élargir nos domaines et agrandir la sphère de nos activités nationales, tout cela était bien de nature à frapper l'opinion et à provoquer les plus ardents commentaires. Cette session de 1864, commencée sous d'aussi sombres auspices, se terminait dans une acclamation où s'unissaient des noms qui naguère ne se lançaient que des paroles de défi et des clameurs d'hostilité."

Expédition héroïque de John Franklin

Documents et croquis qui jetteraient un nouveau jour

3/4 de siècle

Depuis plus de trois-quarts de siècle le sort de sir John Franklin et de ses 128 compagnons reste enveloppé de mystère. Toutefois, certains faits qui se sont produits au cours des quelques dernières années permettent d'espérer que, les documents et les croquis dont l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a fait l'acquisition pour son département après les recherches exécutées par M. O.-S. Finnie, directeur du Service des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, jetteront un jour nouveau sur les détails de cette héroïque aventure.

L'expédition de sir John Franklin parait pour l'Arctique en 1845 à bord de deux navires : l'"Erebus" et le "Terror", qui furent aperçus par un baleinier près de l'entrée du détroit de Lancaster, le 26 juillet de cette année. De cette date, ni les navires, ni aucun des hommes ne furent plus jamais vus par les olanes. En 1854, le Dr John Rae, de la Compagnie de la baie d'Hudson, rencontra une bande d'Esquimaux, qui lui affirmèrent avoir vu des blancs se dirigeant péniblement vers le sud, le long de la côte de l'île King William, et que tous avaient péri. En 1859, le capitaine Léopold McClintock trouva dans un cairn dressé à la pointe Victory, près de l'angle nord-ouest de l'île King William, une formule à l'encre de l'Amirauté britannique dans la marge de laquelle étaient écrites, par-dessus les signatures des capitaines Crozier et Fitzjames, les commandants des deux navires, quelques phrases concises et éloquentes. Il y était dit que sir John Franklin était mort le 11 juin 1847 ; que huit autres officiers et quinze hommes étaient morts également ; que les navires avaient été abandonnés, et que le reste de l'expédition, c'est-à-dire 105 personnes partiraient le lendemain matin (26 avril 1848) pour la rivière Back, sur la terre ferme. Bien que cinquante autres expéditions aient fait des recherches pour retrouver Franklin, ce document est le seul qui nous soit parvenu.

Les experts en fait d'exploration ont toujours été d'opinion que d'autres pièces importantes relatives à la malheureuse expédition ont dû être déposées en quelque lieu avant que les survivants eussent de revenir à la civilisation par la rivière Back et que l'endroit le plus probable était la tombe du chef. A une époque aussi éloignée, le ministère de l'Intérieur ne se considérait pas justifiable d'équiper une expédition à seule fin de retrouver la tombe de sir John Franklin, mais, en un temps de développement, économique intense des régions septentrionales du Canada, comme celui que nous traversons, des fonctionnaires du ministère chargés de veiller au bien-être de la population aborigène, parcoururent continuellement cette partie de l'Arctique et il en coûterait, en consacrant un peu de leur temps à la recherche de documents qui présenteraient une valeur inestimable tant pour le Canada que

pour l'Empire. En conséquence, lorsque l'honorable Charles Stewart eut connaissance, il y a peu de temps, qu'il existait des pièces ayant trait au lieu de la sépulture de Franklin, il donna des instructions pour que la question fût l'objet d'une enquête minutieuse et papiers et cartes furent achetés pour le ministère.

Les pièces comprennent un long manuscrit et des cartes préparées, il y a de longues années déjà d'après les déclarations d'un membre de l'expédition dirigée par l'explorateur américain Charles-F. Hall. Cette expédition a passé les années de 1864 à 1869 dans le Nord à la recherche de Franklin. Suivant les déclarations, des dissensions s'élevèrent parmi le personnel de Hall et c'est pourquoi les documents en questions n'étaient pas en la possession du chef de cette expédition.

Des explorateurs du ministère de l'Intérieur ont fréquemment visité l'île King William dans l'accomplissement de leur mission, mais presque chaque fois ils se trouvaient dans cette région en hiver, alors que tout est glacé. De plus, les documents indiquent que les tombes des dispersés se trouvaient dans un endroit où ni les fonctionnaires du ministère ni personne d'autre ne passent d'ordinaire.

L'étude des documents en question se continue et à la première occasion, lorsqu'un fonctionnaire du Service des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon se rendra dans cette partie de l'Arctique, il sera chargé de faire des recherches en vue de retrouver la tombe du fameux explorateur.

L'ARCHITECTURE MILITAIRE ET L'ARCHEOLOGIE

Rôle des châteaux et donjons du 10^e au 15^e siècle en Europe

Le cours de M. Eugène Degrez, conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, à Montréal, portait sur l'Architecture Militaire et sa relation avec l'Archeologie. En voici le résumé :

Le groupe de sciences qui s'occupent des monuments figurés est le groupe des sciences archéologiques ; l'archéologie proprement dite s'occupe des oeuvres légues par l'architecture. Tout monument figuré est le produit d'un art. Si nous étudions le développement de l'architecture militaire, c'est de l'histoire de l'art. Si nous étudions les variations de styles, afin de pouvoir dater les monuments, c'est la critique des monuments figurés en vue de l'histoire. Il y a donc un dualisme : l'archéologie, histoire de l'art, et l'archéologie, science auxiliaire. Mais en somme l'archéologie est à l'histoire esthétique ce que l'érudition est à la synthèse en histoire proprement dite.

Châteaux et donjons sont la marque et le symbole de l'époque féodale. Dans une société troublée comme elle l'était alors, une demeure fortifiée était une nécessité. Le château se trouvait alors le centre militaire, religieux, commercial, industriel, politique, et même un sémaphore de villes et de villages.

Les premiers donjons ont été construits en bois, demeure très simple. Le plus ancien construit en pierre est celui de Langennes, en 992 par le comte d'Anjou. Un donjon peut affecter les formes diverses. Le plan peut être rectangulaire, rond, oblong ou elliptique. La forme des donjons est en général caractéristique d'une époque. Ils furent rectangulaires de 1000 à 1150. Vint ensuite le donjon circulaire, dont celui de Coucy était le plus bel exemple. Au XIV^e siècle, les donjons rectangulaires redevinrent en faveur, par suite de l'adoption du machicolis. Peu après les besoins de la vie civile ont réagi sur les traditions de la vie militaire et ont fait modifier la forme des donjons. Cette évolution fut aussi favorisée par les nouveaux perfectionnements de l'art de la guerre, notamment de l'artillerie. Du jour en effet, où le tir à longue distance fut possible, la forme du donjon devint parfaitement indifférente pour la défense. Les considérations mili-

taires n'imposèrent plus désormais leur plan aux architectes. Ils n'eurent plus qu'à s'occuper que du confortable, de l'aménagement et de l'élégance de la construction. Logiquement alors, l'antique donjon fait place au corps de logis principal dont la loi de développement est surtout d'ordre esthétique. Le château féodal, avec son double caractère de résistance et de place forte a ensuite cédé la place à d'autres types architecturaux.

Bibliographie

Meunier (R.P. Dom.) O.S.B. — Monsieur Bouray, Le Vincent de Paul de la Touraine (1594-1651) sa belle vie, son Institut d'hospitalières, La survivance, in-12, 9 fr.; franco 0 75 ; (tr. 10.50.

En vente chez Téqui, Paris et à Montréal, chez Grangers.

Vie admirable d'un prêtre qui passa sa vie à s'occuper des pauvres, et qui pour continuer cette oeuvre si nécessaire dans tous les temps, fonda la Congrégation des Soeurs hospitalières. Ce grand amour des pauvres dont était rempli l'abbé Bouray l'a fait appeler le Vincent de Paul de la Touraine.

Une Conquête de Jésus crucifié. — Marie Mère de la Passion religieuse franciscaine de Sainte Marie des Anges, illustré de 3 gravures hors texte. 9 fr.; franco 9 fr. 75 étranger... 10.50.

En vente chez Téqui, Paris, et à Montréal, chez Grangers.

Voilà une vie qui fera beaucoup de bien parce que c'est la vie d'une belle et grande âme. Elle s'adresse aux âmes qui souffrent qui, par conséquent ont besoin d'être entraînées par de grands exemples, mais aussi à toutes les âmes parce que c'est la vie d'une femme de devoir dans toute l'acceptation du mot : pour qui toute chose est grande, même ce qui s'appelle "peu de bien" dès lors que telle est la volonté de Dieu, que tel est le devoir. (L'Ami de tous)

DR.-W. Hynek — Konnersreuth à la lumière de la science, médicale et psychologique, traduit du tchèque par O.-A. Tichy in-12 de 200 p., 1929, 9 fr.; franco 9 fr. 75 ; étranger... 10.50.

En vente chez Téqui, Paris, et à Montréal, chez Grangers.

L'ouvrage du docteur Hynek sur Thérèse Neumann a paru d'abord, en août 1927, sous le titre *La Stigmatisée de Konnersreuth*. Depuis fut livrée, dans toute l'Europe, surtout centrale, et même dans tout l'univers, une bataille sans exemple entre le scepticisme savant et la simple défense de la vérité.

L'auteur avait pris la plume pour protester contre les calomnies et des déformations de tout genre dont était victime la radieuse mystique de Konnersreuth. Depuis, la question s'est encore éclaircie ; de nouveaux témoignages, de nouvelles expériences se sont produits. De sorte que c'est presque un nouvel ouvrage dont on apporte aujourd'hui la traduction. On trouvera donc là l'histoire et l'étude des phénomènes extraordinaires qui suscitent la curiosité universelle et bouleversent ceux qui en sont les témoins. On les verra analysés, discutés, reconnus par les savants les plus détachés de toute croyance.

En particulier, le docteur Hynek insiste sur l'araméen que Thérèse Neumann entend parler au cours des scènes de la Passion sur son jeûne absolu, sur une guérison vraisemblablement miraculeuse qui s'est produite à Konnersreuth.

Un livre d'un savant et d'un chrétien, hautement recommandé par les évêques tchèques.

Vie de la Mère Anne-Régis Filliat, du Monastère de la Visitation de Lyon-Fourvière (1811-1923). 1 vol. 19 x 12 de 354 p., 15 francs; franco 16 fr.; étranger 17.

En vente chez Téqui, Paris, et à Montréal, chez Grangers.

En quelques lignes de sa réface, l'auteur caractérise Mère Anne-Régis Filliat et nous donne le secret de son action sur les âmes : "Voilà le but poursuivi sans relâche : faire monter, en soulevant avec deux bras également puissants : l'énergie et la tendresse. Garder l'équilibre entre ces deux forces : ce fut la merveille. C'est ce qui fit de Mère Anne-Régis, une éducatrice incomparable, une Supérieure éminente, une parfaite épouse de Jésus-Christ, enfin et surtout une grande religieuse."

Tous ceux qui liront cet ouvrage ratifieront ce jugement. Mère Anne-Régis fut, en effet, une grande religieuse : elle pratiqua héroïquement les vertus et sut dominer les épreuves et porter vaillamment de lourdes responsabilités, grâce à un esprit de foi peu commun et une union habituelle avec Dieu. On pourrait dire que sa grande âme s'exprimait tout entière dans ces paroles du Cérémonial de la profession de la Visitation qu'elle aimait à redire : "Avancez... ne cessez de croire." Dom. Antonin

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.



Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Téléphone : Bureau 919 Résidence : 606

HEURES DE BUREAU :
Tous les jours : de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir : MARDI et VENDREDI
de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

Téléphone Bureau : 56. Résidence : 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste
20, RUE DES FORGES
Spécialité : Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Ce que notre Banque vous offre

Le service d'un personnel courtois. Des services techniques complets. Une collaboration intelligente. Une garantie de sécurité exceptionnelle. La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA
DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

Angle
Notre-Dame et Des Forges
A.-E. Boutin,
Gérant.

Angle
Laviolette et St-Maurice
J.-F. Guillemette,
Gérant.

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

Marchands de Bois de Construction.



CONSTRUISEZ-VOUS ?
Si oui, vous auriez sans doute besoin de quelques-unes des lignes suivantes :

Nous avons des quantités considérables de toutes sortes de bois et pouvons remplir vos commandes bien rapidement. Outre les bois de construction, nous sommes les distributeurs de la fameuse planche Ten-Test et avons un assortiment complet de Toitures Barrett.

toutes commandes reçoivent la même attention soignée. Prix soumis sans frais ou obligation.

TROIS-RIVIERES
Tel. 1367

SHAWINIGAN FALLS
Tel. 593.



SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

Retraites paroissiales.

La grande retraite annuelle de quinze jours pour les paroissiens de St-Paul de Grand'Mère est commencée dimanche dernier. La première semaine sera consacrée aux dames et demoiselles de la paroisse et la deuxième semaine sera pour les hommes. Cette retraite prêchée par deux Pères Jésuites promet d'être un franc succès.

Les offices de la retraite ont lieu le matin à 8 heures et le soir à 7 heures.

A St-Jean-Baptiste de Grand'Mère la retraite annuelle commencée également de dimanche dernier durera une semaine et est prêchée par le Rév. Père Michaud, du Couvent des Dominicains de Québec.

Le mois de St-Joseph

Les pieux exercices du mois de St-Joseph ont lieu à la messe, tous les matins, en l'église St-Jean-Baptiste.

Retraite fermée.

On est à organiser une retraite fermée pour les hommes de Grand'Mère, laquelle aura lieu au cours de ce mois au Cap de la Madeleine.

Mariage Legault-Boulianne.

Ces jours derniers a été béni en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère le mariage de Mlle Madeleine Boulianne, de cette ville, à M. Armand Legault, de Joliette.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé H. Trudel, curé. M. Louis Boulianne, de St-Georges de Champlain, servait de témoin à sa fille et M. Arthur Legault servait de témoin à son fils.

A l'orgue la chorale des Dames, sous la conduite de Mme Armand Rheault fit les frais du chant. M. le professeur Leclerc touchait l'orgue. Les principaux morceaux rendus furent: Prière de Mariage, Chœur de H. Delespine, avec soli par Mlle Simonne Rheault; Ave Maria, de Callas, solo par Mme R. Ouellet; Roi de mon Cœur, Chœur, de Chaumont, solo par Mme Donat Jacob; Reçois nos vœux de l'abbé A. Gély, solo par Mme J.-A. Duchesne, A l'entrée M. le professeur Leclerc exécuta sur l'orgue "Marche nuptiale," de Maubach, pendant la messe "Méditation de Guilmant, et à la sortie "Toccata," de Dubois.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. et Mme J.-A. Desbiens, oncle et tante de la mariée, puis l'heureux couple est parti pour un voyage de noces de quelques semaines à Ottawa et Montréal.

Etaient présents à la réception: MM. et Mmes L. Boulianne de St-Georges, M. A. Legault, de Pointe-Claire, J.-A. Desbiens, J.-C. Beauséjour, Grand'Mère, Léon Rochefort, Cap-de-la-Madeleine, J.-A. Nicole, Dr Albert Colin, E. Dallaire, A. Dallaire, E. Caron, E. LeFebvre, A. Houle, J.-W. Lemay, F. Gauthier, T. Martin, F. Beauséjour, Mmes Adrienne et Bernadette Legault, de Pointe-Claire, Mmes Olympe De Grandmont, Germaine, Georgette et Gabrielle Nicole, Rollande et Rachel Lemay, Grand'Mère, Alice Rocheleau du Cap-de-la-Madeleine, Rollande et Mariette Lacroix, Grand'Mère, Mlle Gagné, de Roberval, Mlle M.-P. Desbiens, des Trois-Rivières, Mlle Gabrielle Desbiens de Shawinigan Falls Mmes Anna Desbiens Florida Desbiens, Trois-Rivières, Y. Gauthier, C. Desbiens, M.M. A. Désilets, J.-N. Leclerc, J.-P. Poirier, A. Méthot, J. Arthur Blondin, A. Legault de Pointe-Claire, Henri Lemoine, Shawinigan, A. Lafontaine, Ste-Thérèse, Jules Roy, Maurice Nicole, Paul Béland, Jean Beique, Dr Julien Sicard, A. Jolivet, etc, etc.

Concours mixte

Six équipes mixtes de curling se sont dernièrement disputées les honneurs de la soirée alors que l'équipe de Ernest Mercier réussit à remporter la palme en comptant la plus forte différence de points en battant celle du Rev. C. Stevens par 12 à 0. J.-A. Reed suivait de près alors qu'il battit Tom Hale par 14 à 3. Voici l'alignement et le score de chaque équipe:

Mme F. Lebrocq, Noël Boisjolie, Mme S.-J. Hyde, Tom Hale, skip, 3.

Mme A.-C. Butler, S.-H. Hyde, Mlle R. Hayes, E.-J. Cleary, skip, 3. Mlle I. Smith, J.-H. Smith, Mlle D.-I. Dickson, Rev. C. Stevens, skip, 0½.

Mme Gardner Boone, James Kirby, Mlle D. Dodd, J.-A. Reed, skip, 14.

Mme M.-A. Williams, D. Ritchie, Mlle I. LeBrocq, P.-B. Bates, skip, 8.

Mme Geol. Balko, Eug. Bellemare, M.-K. Simpson, Ernest Mercier, skip, 132.

En deuxième ronde P.-W. Bates a battu J.-A. Reed par 6 à 5 et en finale Ernest Mercier a battu P.-W. Bates par 10 à 1.

Huit équipes de curling, pour un concours de cuillers aux armes du club se sont disputées la victoire ces jours derniers. Ce fut Hoffman qui remporta les honneurs en battant D.-C. Foster par 11 à 2. Cependant Frank Gauthier a failli lui enlever cette victoire alors qu'il battit Tom Hale par 12 à 4. Voici l'alignement des équipes et les scores enregistrés:

Geo. Webster, Armand Rheault, Oscar Nobert, D.-C. Foster, skip, 2. James Carswell, J.-P. Emile Desjardins, James Kirby, J.-A. Reed, skip, 5.

Ant. Marcotte, Emile Allard, Albert Thibault, Tom Hale, skip, 4. J.-A. Desbiens, Chs Kee, H.-P. Webb, O. Pronovost, skip, 6. S.-J. Hyde, Dr Emile Vennes, A.-E. Brown, Fred Hoffman, skip, 11. O. Cournoyer, A.-M. Williams, Wm Goddes, E.-J. Cleary, skip, 5.

H. Nobert, J. Hanna, Noël Boisjolie, Frank Gauthier, skip, 12. W. Murray, Nestor Boulard, Emm. Boisvert, Ernest Mercier, skip, 6.

Un deuxième concours de cuillers eut lieu récemment et les honneurs allèrent à l'équipe de Omer Pronovost qui réussit, après un exæquo avec l'équipe de Backer de vaincre cette dernière dans une partie supplémentaire par 7 à 2.

Nous donnons ci-après l'alignement des équipes et les scores enregistrés:

J.-A. Desbiens, J.-A. Morrow, Tom Hale, E.-B. Wardle, skip, 3. Ant. Marcotte, H. Brunelle, J. Kirby, Ern. Mercier, skip, 11. Geo. Webster, Chs Kee, Albert Thibault, J.-A. Reed, skip, 4. I. Carswell, John Hanna, Noël Boisjolie, E.-J. Cleary, skip, 3. J.-H. Nobert, Dr E. Vennes, Dave Guthrie, Omer Pronovost, 11. J.-P. Emile Dessault, M.-A. Williams, Emm. Boisvert, D.-C. Foster, skip, 5.

O. Cournoyer, Nestor Boulard, Armand Rheault, Geo. Backer, skip, 12. Nick Hanna, Eug. Bellemare, H.-P. Webb, W.-R. McLeay, skip, 10.

Etant arrivés avec un même nombre de points les équipes de Pronovost et de Backer durent jouer une autre partie et Pronovost vaincu Backer par 7 à 2 remportant les honneurs de la soirée.

Shawinigan

Tableau d'honneur dans nos Ecoles

Collège de l'Immaculée-Conception

9ème année: M.M Edmond Ménard, J.-B. Emond; 8ème année: M. Brodeur, M. Habel, M. Boisclair; 7ème: A. Laarençon, C. Sigmen, P.-H. Gagnon; 6ème année "A": A. Béland, L. Beaulieu, E. Girard; 6ème "B": G. Barail, A. Cloutier, R. Beaubien; 5ème "A": J. Gélinas, H. Dubé, M. Leblanc; 5ème "B": M. Desrosiers, A. Bergeron, G.-E. Lacharité; 4ème "A": Chas-Ed. Habel, R. Jackson, G. Bilodeau; 4ème "B": G. Desrosiers, V. Béland, E. Garand; 4ème "C": H. Hamel, P. Lemay, L. Gauthier; 3ème "A": R. Houde, J. Dubé, V. Houle; 3ème "B": P. Daemen, H.-P. Godin, B. Lépine; 3ème "C": E. Boulanger, J.-P. Longval, R. Marchand; 2ème "D": G. Levasseur, A. Douville, O. Boisvert; 2ème "A": L.-P. Laurendeau, Rod. Lupien, G. Pruneau; 2ème "B": J. Déry, R. Aubé, R. Lavallée; 2ème "C": G. Desaulles, L. Trudel, C. No 1; 2ème "D": P. Giguère, E.-P. Marchand, P. Laurent.

Ecole du Sacré-Coeur-St-Marc

6ème année: L. Pellerin, M. Gilbert, R. Paradis; 5ème "A": A. Racine, Jules Bourgoin, J.-B. Francoeur; 5ème "B": P.-E. Larue, G. Cossette, O.-B. Brodeur; 4ème "A": F. Beaulieu, H. Therrien, R. Boucher; 4ème "B": R. Melançon, L. Bruneau, G. Berger; 3ème "A": H.-F. Bordeleau, A. Francoeur, L.-P. Béland; 3ème "B": B. Ouellet, C. Arvisais, M. Trudel; 3ème "C": L. Bélanger, F. Boucher, R. Caouette; 2ème "A": A. St-Onge, R. Pellerin, A. Paquette; 2ème "B": L. Paradis, L. Beaulieu, V. Grenier; 1ère "A": G. Lemay, R. Marchand, R. Paradis; 1ère "B": G. Defond, J. Gélinas, D. Pelletier; 1ère "C": M. Dupont, E. Cyr, W. Gélinas; 1ère "D": A. Desaulniers, E. Dion, J.-P. Trudel.



Fabriqués et vendus par DONAT BOUCHER, Yamachiche, P. Q. et dans toutes les Epiceries. Dépôt général aux Trois-Rivières chez J. N. Godin Ltée.

Académie St-Bernard

8ème année: Mlles C. Barail; 7ème: A. Charest, M.-R. Poirier; 6ème: A. Trudel, M.-B. Lamothe; 5ème: J. Levasseur, E. Deschênes; 4ème "A": M. Millette, M.-J. Huot; 4ème "B": G. Lépine, G. Daemen; 4ème "C": M. Veillette, M.-R. Levasseur; 3ème "A": F. Boisvert, C. Roy; 3ème "B": J. Leclerc, S. Boechar; 3ème "C": G. Bellemare, M.-R. Bellemare; 2ème "A": J. Laverne, G. Ferron; 2ème "B": G. Frigon, L. Lamy; 2ème "C": C. Laverne, F. Desaulniers; 2ème "D": M.-J. Bellemare et M. Lamanna; 1ère année "A": S. Roy, L. Brousseau; Cours préparatoire: G. Roy, J. Leblanc.

Couvent des Dames Ursulines

Cours gradué, 1ère année: Mlles Y. Bureau, L. Garant; Cours primaire: 8ème: A. St-Arnaud, A. Bertrand; 6ème: Y. Matteau, V. LeFebvre; 5ème: R. Raymond, G. Bournaival; 4ème: M. Cyr, E. Johansen, F. Bellefeuille; 3ème: T. Desaulniers, C. Lemay; 2ème: C. Allard, M. Bournival; 1ère: C. Mercier, C. Bibeau; Cours préparatoire: H. Pazz, L. Raymond; Cours commercial anglais: A. Jéhaneau; Cours spécial: U. Vandal; Cours anglais, 6ème année: Mary Denniss; 4ème: M. Mullen; 2ème: Pauline Panzl.

Externat: Cours primaire, 8e année: Mlles M. Trudel; 7ème: G. Goudreau, C. Dargis; 6ème: S. Boulanger, A. Bergeron; 5ème: C. Trudel, A. Elliot; 4ème: N. Bergeron, R.-Anne Gignac; 3ème: "A": A. Bergeron, S. Jacques; 3ème année "B": G. Pellerin, T. Richard; 2ème "A": G. Jolivet, L. Deschênes; 2ème "B": M.-P. Brousseau, S. Trudel; 1ère "A": J.-d'Arc Boutet, C. Isabelle; 1ère "B": L. Robert, C. Juneau.

Académie St-Marc

8ème année: Mlles G. Marchand, T. Gélinas; 7ème: L. Gilbert, G. Hallé; 6ème: S. Gélinas, C. Lafrenière; 5ème: J. Vézina, L. Beaudet; 4ème "A": M. Pelletier, B. Déry; 4ème "B": O. Laffeur, R.-B. Houde; 3ème "A": L. Boutin, C. Bouchard; 3ème "B": S. Carrier, A. Julien; 3ème "C": F. Beaulieu, S. Bellemare; 2ème "A": M. Cyr, M. Villemure; 2ème "B": E. Carboneau.

RR. SS. Dominicaines du Rosaire-Jardin de l'Enfance

5ème: MM. Baril, F. Drolet, M. Thériault; 4ème: L. S. De Carufel, F. Drolet, Robert, Drolet; 3ème: G. Bélanger, R. Charest, Paul, E. Déziel; 2ème "A": E. Ayotte, J. Yergeau, R. Veillette; 2ème "B": L. Hallé, J.-L. Dumont, L. Ayotte; 1ère année: L.-P. Martineau, R.-S. de Carufel, C. Beaulac; Cours préparatoire, 1ère année: L.-G. Proulx, R. Drolet, P.-E. Paquette; 2ème année: G. Lajoie, A. Bourassa, R. Desaulniers.

Notes sociales

En voyage à Québec pour affaires de la cité ces jours derniers: M. le maire J.-H.-Nap. Desaulniers, N.-P., M. l'échevin Henri Dessaulles

et M. A.-J. Meunier, secrétaire-trésorier de la cité.

En voyage d'affaires à Montréal: M. le maire J.-H.-Nap. Desaulniers, MM. P. Ferron, D.-R. Wilson, John Bourgeois et G.-E. Ladouceur, N.-P., accompagnés de M. Arthur Bettez, maire des Trois-Rivières et député aux Communes du comté Trois-Rivières-St-Maurice.

Mme Joseph Bilodeau en promenade pour un couple de mois chez des parents à Waterbury, Connecticut.

M. et Mme J.-V. Dufresne, en visite à Montréal chez leur fille, Mme Napoléon Longval.

En convalescence

M. l'échevin J.-A. Richard, qui a subi récemment une opération pour l'appendicite, est maintenant de retour chez lui et en pleine convalescence. Ses amis lui souhaitent de tout cœur un prompt et complet rétablissement.

En délégation à Québec

M. le Dr J.-R. Hébert a accompagné à Québec, en qualité de représentant de la Chambre de Commerce locale, la délégation qui est allée récemment rencontrer l'Honorable Ministre de la Colonisation au sujet de l'ouverture d'une route qui relierait St-Jacques des Piles à St-Roch de Mékinac.

Victoire de l'Ecole Technique

Le club de hockey de l'Ecole Technique a remporté, ces jours derniers, une belle victoire sur l'équipe du High School en battant celle-ci par un score de 2 à 1 après 70 minutes de jeu excessivement serré. La partie fut de toute beauté et, détail intéressant, tout à fait exempt de radesse, aucune punition ne fut infligée par l'arbitre.

Les Techniciens furent les premiers à compter, juste à la fin de la première période, alors que Lobry, qui venait de lancer sans succès, s'empara de la rondelle sur le rebond et la logea adroitement dans les buts de Ward absolument pris au dépourvu.

Les gars du High School se lancèrent vigoureusement à l'attaque dans le 2ème vingt et ils donnèrent du fil à retordre à leurs adversaires à tel point qu'à un moment donné ils parvenaient à égaliser le score. Durant la dernière partie de cette période comme durant le 3ème vingt, on fit de part et d'autre des prodiges de valeur pour comoter, mais sans succès. On décida alors de jouer une période supplémentaire et, après bien des tentatives infructueuses tant d'un côté que de l'autre, Denoncourt réussit à donner la victoire au Technicien en comptant sur une passe de Per-

reault, portant le score à 2 à 1 en faveur de son club.

De nombreux spectateurs ont été témoins de cette toute mémorable et le sentiment unanime était que les joueurs des deux clubs avaient fourni un effort superbe dont il convient de les féliciter.

Alignement

Ecole Tech.	High School
Hébert C.	but
Denoncourt	déf.
Hébert	déf.
Lobry	avants
Perreault	avants
Foucault	avants
Couehesne	subs.
Vézina	subs.
Rheault	subs.

Arbitre: E. Henderson. Juges des buts: D. MacDonald et S. Hoeran.

N.-B.—Le Club de Hockey de l'Ecole Technique lance un défi à tout club formé de joueurs de 16 à 18 ans de Shawinigan, de même qu'au club du High School et au club du Collège de Grand'Mère. Pour informations, s'adresser au gérant, Ephrem St-Martin, 156, 4ème rue, Shawinigan Falls.

UN CHOIX COMPLET DE CHEVAUX



Je reçois aujourd'hui un char de belles juments de l'Ontario, pour la voiture et le travail. Ces bêtes pèsent de 1000 à 1600 livres, sont bien dressées pour travailler en simple ou en double.

Venez faire votre choix, c'est le meilleur temps. Nos prix sont les plus bas.

Nous attendons votre visite.

Aussi 17 paires de harnais doubles un peu usagés, mais en très bon état.

Bons prix.

J.-P. BORDELEAU

Commerçant de chevaux, Hôtel Commercial et Hôtel Lamothe, Tél. 3265 ou 3718

Celui qui a souffert, s'il n'a pas reçu son âme en vain, doit être désormais dans le monde comme le sacrement vivant de la consolation.

Vous êtes reconnaissant pour tous ceux qui ont versé vers vous, ô bon-ne sainte Anne.

La messe est l'acte le plus agréable à Dieu, celui auquel est attaché le salut du monde entier.

Abbé Perrey

Un savant mélange de feuilles choisies avec le plus grand soin

LE THÉ "SALADA"

F732

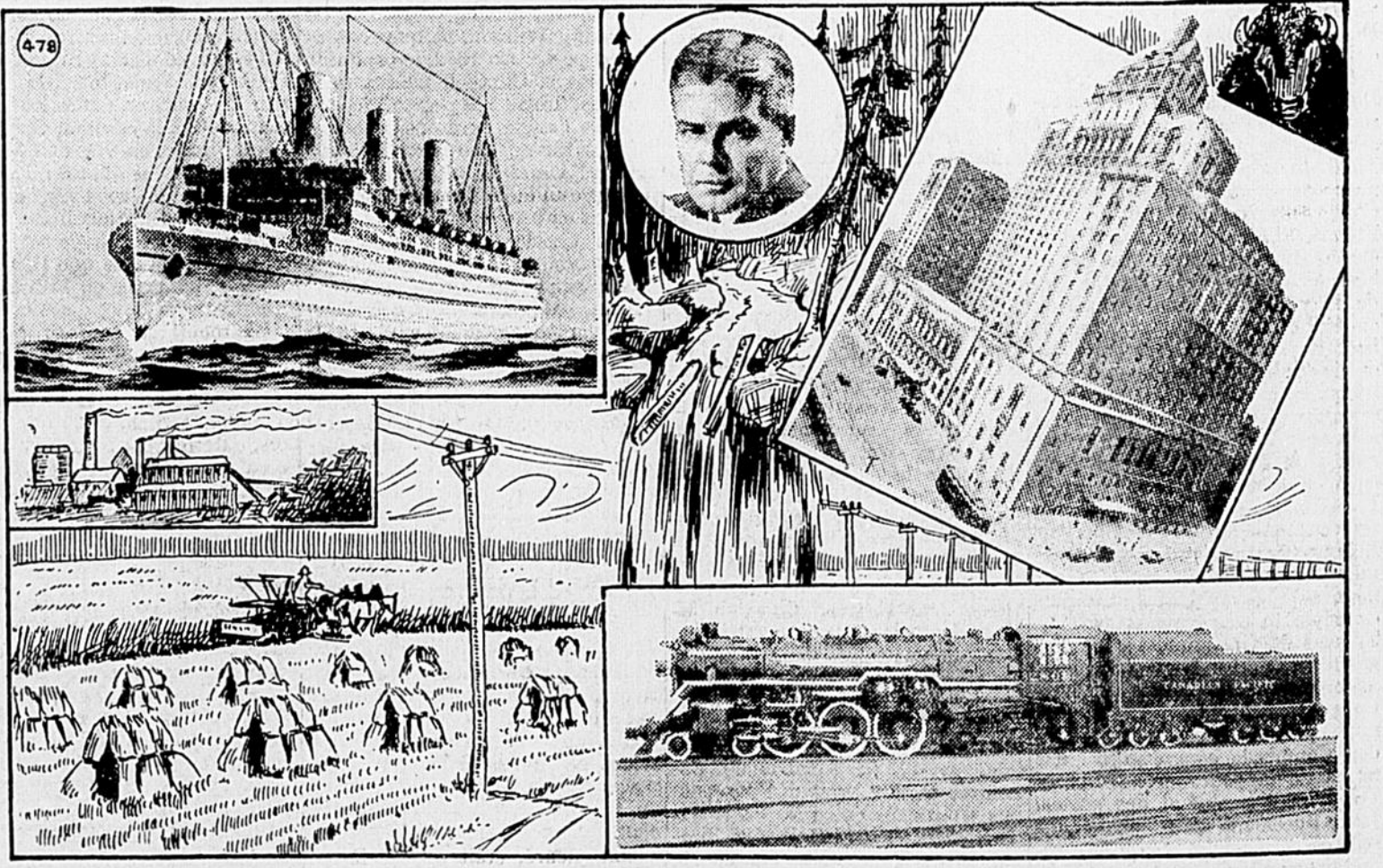
'Tout frais des plantations'

Nouvelle aile au "Royal York"



La gravure ci-dessus fait voir l'arrière du gigantesque hôtel "Royal York", que le Pacifique Canadien a fait construire l'an dernier à Toronto et auquel il doit déjà, faute d'espace suffisant, ajouter une nouvelle aile de 160 chambres. Les travaux sont passablement avancés, comme on peut le voir ici. Cette aile s'ajoute en effet au centre de la façade arrière et la structure métallique est déjà terminée. Avec cette addition, le nombre de chambres du "Royal York" est porté à 1164. L'aile pourra être occupée vers le mois de juin.

VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX DU C.P.R.



En haut, à gauche: L' "Empress of Britain", paquebot de 40,000 tonnes du Pacifique Canadien, actuellement en construction. Au centre: M. E. W. Beatty, président du C.P.R. À droite: L'hôtel "Royal York" de Toronto, auquel on ajoute une aile de 160 chambres. En bas, à droite: Locomotive du C.P.R. de la série 2800, la plus puissante au Canada.

Le Pacifique Canadien a annoncé récemment le formidable programme de construction qu'il a élaboré pour l'année courante, programme qui touche à peu près toutes les branches de son service et qui occasionnera un dépense de \$50,000,000. Les directeurs de cette puissante compagnie, en autorisant de tels déboursés, donnent une belle preuve de confiance dans l'avenir du Canada.

2 wagons à chambrettes, deux wagonnettes électriques, 250 wagons à charbon, 250 wagons réfrigérateurs et 50 wagons à minéral, ainsi que la transformation d'un certain nombre de wagons actuels. Tout ce matériel sera construit dans des usines canadiennes, par des ouvriers canadiens et avec des matériaux canadiens autant que possible.

Des améliorations et extensions au service des télégraphes entraîneront une dépense de plus de \$3,000,000.

Le programme prévoit aussi la dépense de \$3,500,000 pour le service des hôtels. Dans cette somme sont compris une aile de 160 chambres à l'hôtel "Royal York", un chalet de

golf à l'hôtel de Banff, des locaux pour le personnel à l'hôtel du lac Louise et divers travaux à l'hôtel "Empress" de Victoria, au "Royal Alexandra" de Winnipeg, etc.

La partie du programme se rapportant à la construction de nouvelles lignes et améliorations au réseau dans l'Ouest, prévoit une dépense de \$10,000,000. Ceci couvrira les frais entraînés par la construction de plusieurs embranchements, le posage de rails de 100 livres, le ballastage en roc concassé, la construction de gares, le forage de tunnels, etc.

Dans l'Est du pays, la compagnie dépensera \$7,500,000 en diverses

améliorations à son réseau. C'est ainsi que de nouvelles voies de stationnement et de nouvelles plateformes de débarquement seront construites à la gare Windsor de Montréal et que des travaux d'agrandissement seront effectués à la gare du Palais de Québec, ainsi que dans les cours à wagons à haut niveau de Toronto.

Il est intéressant de signaler que cette somme de \$50,000,000 ne comprend pas les frais ordinaires d'entretien du réseau, lesquels pour 1930, se chiffrent à \$9,250,000, ni les déboursés considérables occasionnés par la construction des paquebots océaniques actuellement sur les chantiers.

LE GOIN DES DAMES



VIE SOCIALE ET POLITIQUE

VS VIE FAMILIALE

Peut-on allier la vie familiale à la vie sociale, à la vie politique, lorsque l'on est une femme et que l'on est mère de famille? Lorsque l'on est célibataire?

Voilà la question que se pose en ce moment l'univers, en face de l'intérêt grandissant créé par l'entrée de la femme dans la vie politique active.

Pourquoi la femme ne pourrait-elle pas allier la vie sociale, à la vie familiale? La vie des œuvres de charité, à celle de l'œuvre sociale par excellence qu'est l'éducation et le soin de la famille.

Il est plusieurs femmes, mères de famille qui possèdent des loisirs. Celles qui ont, par exemple, le temps de jouer au bridge, tous les après-midis, ou presque tous les jours, pourraient sans aucun préjudice pour leur famille et pour leurs relations sociales réserver un ou deux après-midis pour les réunions d'œuvres sociales tels que : Assistance maternelle, confections de vêtements pour les pauvres. Education des enfants malades, etc.

Pour ce qui est de la politique, il est évident que les événements des dernières années: vote féminin, émancipation de la femme, travail des femmes l'y ont conduite presque malgré elle. Ce qui ne veut pas dire que la femme devra quitter son vrai poste et se constituer politicienne avant tout.

Les droits de la femme seront peut-être mieux respectés, lorsqu'il y aura quelques femmes au parlement pour se faire les interprètes de leurs sœurs. Et cette nécessité provient justement de ce que les femmes, de par leurs nouvelles occupations, les faisant, très souvent au point de vue affaires, les égales de l'homme, par leur intelligence ou par l'utilité de leurs services.

Il reste entendu que les femmes les plus aptes à faire de la politique active, seront celles qui ne seront pas en charge d'une famille, et surtout de jeunes enfants. Car il ne faut pas oublier qu'en déplaçant les obligations de la femme, ce serait renverser les rôles de la société.

"Gardiennes du foyer" telle sera toujours la plus belle titre auquel pourra aspirer une femme, et ce serait se méprendre que de le trouver par celui de "gardiennes des lois du pays." Les hommes jusqu'ici n'ont pas si viles besognes qu'il faille à tout prix les remplacer irrémédiablement.

Fleurette de GIVRE

Si jeunesse savait... Si vieillesse pouvait...

On écrit à ce sujet de nombreuses réflexions toutes aussi nobles que belles, trahissant les regrets des uns, le repentir des autres et le désir d'un grand nombre de pouvoir recommencer leur vie afin de la mieux vivre et d'en doubler la valeur.

Enfant gâté de la vie, je ne voudrais cependant retourner en arrière, je préfère continuer ma route en m'appuyant sur mon bâton fait de quelques fils d'expérience, mon étroite ceinture confectionnée de victoires remportées et mon gros sac de défauts dont chaque jour j'essaie de me débarrasser.

Dieu la sagesse même fit de cette expérience que nous désirons tant posséder, une couronne destinée à orner les têtes blanches et les fronts dépouillés.

La jeunesse fut gratifiée de la force, de la volonté et de la fierté.

La volonté, avec les forces s'en

vont. Le vieillard n'a plus la force de vouloir, de réagir. Tel il est, tel il mourra. Le temps du travail, de la lutte est fini. Heureux si chaque jour de sa jeunesse a été marqué d'un effort, d'une victoire sur ses mauvais penchants.

Heureux, si durant sa jeunesse, il a su par un travail honnête et constant amasser des économies pour ses vieux jours.

Où, heureux vieillard, heureux grand-père... Ta place alors, n'est pas de trop dans la maison et tes petits enfants te vénèrent.

On rencontre de ces beaux vieillards qui sourient toujours. Peut-être sentant proche l'appel du Maître, sourient-ils à la pensée de pouvoir lui répondre:

"Seigneur voyez ce que j'ai fait."

Violette

Aveux

Une voiture disparaissait au détour du chemin... Le bruit en s'éloignant rappela à la réalité, les deux jeunes filles qui l'avaient conduit, l'oreille tendue décroître dans le lointain. Elles se regardèrent, les yeux soudain embués de larmes, laissant closes leurs lèvres de peur que les sanglots qui, de leur cœur montaient, ne les trahissent.

L'ainée en souriant un peu mélancoliquement sortit de ses bagages un magnifique crucifix et l'accrocha au mur de l'appartement scolaire en murmurant tout bas: "Sous ton égide, ô divin Agonisant de Gethsémani, puissances nous travailler toujours efficacement, faire de notre classe, un parterre merveilleux dans lequel d'admirables fleurs vivantes, aux fraîches intelligences, aux cœurs jeunes, pousseront pour donner plus tard, dans la société, leur complet épanouissement."

Tandis, qu'activement les petites jardinières travaillaient la terre qu'on leur avait confiée, qu'une entrain, elles faisaient la semence du bon grain poursuivant allègrement un noble idéal, l'étoile

radiante des espoirs illuminait leur ciel, mettait son divin rayonnement en leur vie ou plus d'un rêve s'ébauchait.

Passant par leur route bordée de lilas, le destin capricieux avait, près de la lisière du jardin de leur 20 ans, déposé un voyageur très calin, très enjoué qui chantait à plein gosier la troublante chanson de l'amour.

Liane et Laure se bécotaient au rythme de ces ritournelles bien différemment car Liane tout à son rêve d'apostolat en pays lointain. n'écouait que d'une oreille distraite; mais l'autre, la charmante Laure, adorable enfant blonde, apaisait de tous ses vœux l'heure favorable à l'éclosion de son idylle.

Demain, avait-elle dit aux bambines les plus sages, "vous irez par les champs, vous cueillerez beaucoup de marguerites et vous me les apporterez. Tous vos bouquets décoreront l'autel de Marie, dont c'est la fête, dimanche. Qui viendra avec le plus beau? La cueilte avait été abondante. Satisfaites la joyeuse sacristine d'occasion revenait sans se douter qu'une surprise agréable l'attendait à sa classe. Tout embuée du parfum de fleurs fraîchement coupées, son hôte avait l'aspect d'un jardin enchanté. De grosses gerbes d'éclatantes

roses, d'énormes brassées de chrysanthèmes et de nombreuses bottes d'humbles violettes couvraient tout son bureau. Perdu dans le cœur d'une rose, un billet bleu disait:

"Décroquez, je vous prie, la divine Madone avec mes fleurs, les plus belles. Puissent-elles, murmurer, à Marie, ma prière ardente, et à vous, mon amie bien chère, mon affection, ma tendresse avec mon souvenir et l'espoir d'un cher revoir."

Maurice

Le lendemain, le

hasard, ce pseudo "me de Dieu" quand il ne veut pas signer son travail, permit qu'au sortir des vêpres, Maurice offrit de l'eau bénite à Laure. Celle-ci lui glissa en passant... Venez, tantôt, chercher votre merci.

La gratitude de la délicate enfant et l'amitié profonde du nouvel ami se confondirent avec un autre sentiment plus tendre devient bientôt la gerbe suave qui montait de leurs deux cœurs amoureux... si bien qu'aux vacances suivantes, solennellement, pieusement aux pieds des autels, Maurice glissait au doigt de Laure, l'anneau nuptial pendant que la voix des harmonies sacrées chantait à leur égard un hymne d'espérance et d'amour.

Alice de Valcourt.

15 février 1930.

Le Chapelet ensanglanté

Dans une humble chaumière, adossée au flanc de la montagne, habitait une pauvre veuve et son fils. Soixante-dix hivers avaient blanchi les cheveux et courbé la taille de la mère. La joie et la paix avaient fait autrefois le bonheur des habitants du chalet; mais, hélas! le souci, souci terrible, douloureux, avait pris place au pauvre foyer et en rendait la solitude plus profonde. Depuis des années déjà, l'unique soutien de la veuve ne faisait plus que de rares apparitions sous le toit de chaume, témoin de tant de vraie joie autrefois, quand Gal, c'était le nom du fils, soignait la vache et les trois chèvres qui faisaient la fortune du ménage.

La vie libre, vagabonde, avait remplacé l'amour filial et le bonheur tranquille; le braconnage, sans trêve, ni repos, remplissait tous les instants de son existence. Sous les feux du soleil comme à l'ombre des nuits, en dépit des lois divines et humaines, Gal rôdait de roche en roche, d'un sommet à l'autre, du fond du précipice aux cimes les plus élevées; en un mot il ne vivait que pour sa passion. Les prières, les supplications, les larmes de sa mère restèrent sans succès. Depuis longtemps déjà le braconnier ne priait plus; il passait comme en fuyant devant la modeste chapelle du village, sans se signer comme autrefois, par respect pour la demeure du Seigneur. On ne s'étonnera pas, si le chapelet ne quittait plus les mains décharnées de la pauvre veuve, et si les cordons qui en retenaient les grains se sèchaient plus. Le cœur maternel criait sans cesse miséricorde pour le fils.

Un jour, jour terrible, arriva un chasseur à la figure sinistre, aux allures brutales, qui dit à la malheureuse femme que son fils, son Gal tant-pleuré, était couché là-haut, bien haut, à la cime des monts, au-dessus d'un horrible précipice, la poitrine percée par une balle et les pieds brisés! "Celui-là ne redescendra plus" dit-il, en s'en allant. La pauvre mère le supplia de ne pas s'en retourner sans lui aider à appeler du secours au village; surtout, insista-t-elle, prévenez Monsieur le Curé.

"Le prêtre... à quoi bon! il ne veut pas entendre parler de confession, dit le chasseur. Ne laissez pas approcher le prêtre!" m'a-t-il dit, en éclatant en abominables blasphèmes. C'en était trop... la malheureuse veuve s'affaissa... tout en insistant

pour qu'on allât prévenir le ministre de Dieu. Après le départ du messager de malheur, la veuve réfléchit et se dit en elle-même: "Que faire?" Soudain, elle se leva, sa foi l'emporta sur sa douleur, elle s'écria: "Pénitence... je ferai pénitence autant et tant qu'il me sera possible à ce moment terrible de sa mort. Bien que les chemins soient bien longs pour mes pauvres vieilles jambes, j'irai à lui; oui, j'irai." Elle partit, montant tous les jours, d'abord les pâturages, puis les forêts, puis les rochers et les broussailles. Bientôt le cœur maternel ne saigna plus seul, les pieds sont déchirés par les pierres du chemin, et les mains sont ensanglantées par les morsures des épineux; d'e montait toujours, pouvant à peine respirer. De ses mains meurtries, elle essayait la sueur qui ruisselait de son front, en se mêlant à ses larmes. Une demi-heure de marche lui resta à faire, mais elle n'en eut plus... et son fils est près de là, il est perdu... il se meurt! L'amour maternel est plus fort que la mort. Elle se redresse, embrasse son chapelet, sans trop l'apercevoir, qu'il était rouge de son sang; "Tout en expiation pour lui! Ah! Mère du ciel, priez, obtenez grâce... Quand il verra mon chapelet ensanglanté par le sang d'une mère, il m'écouterà." Telles étaient ses pensées, tel était son espoir.

A cet instant même, elle vit le prêtre s'avançant péniblement, lui non plus n'était pas jeune, il avait vu naître et avait baptisé Gal, c'était son fils spirituel. Il grimpa à travers les rochers, s'aidant des épineux pour se soutenir au-dessus de l'abîme. Il y a une âme à sauver: que lui importe le reste? A cette vue, elle réunit ses forces; s'aidant des mains et des genoux, elle monta sans égard pour ses cuisantes douleurs, mais malgré des efforts surhumains, elle n'avancait que lentement... Rien n'y fit, chaque pas la rapprochait de son fils mourant. Gal est couché là-haut, il cadure d'atroces souffrances, il vomit les plus épouvantables blasphèmes contre le ciel et contre le prêtre, veau près de sa couche fangeuse pour lui parler de Dieu, de son enfance et de sa dernière heure. Triste et désolé, le ministre de Seigneur est assis, à l'écart, sur une saillie du roc, priant pour le moribond, sans le quitter des yeux.

Tout à coup le braconnier se souleva, il dirige son regard vers le chemin de l'abîme... Dieu... que vois-je?

Une créature humaine se traînant misérablement sur la pente de la montagne. Ah! mais qu'est-ce? Le fils avait un pressentiment. Maintenant, il entendait appeler, distinguait parfaitement la voix qui disait: "O mon Dieu, tout pour mon Gal! Chaque goutte de mes larmes, chaque goutte de sueur, chaque douleur, par pénitence pour lui! O mon Dieu! priez pour lui! Reine du très saint Rosaire priez pour lui!"

Pendant que la pauvre mère se traînait ainsi, en laissant des traces de son sang sur les pierres et sur la poussière du chemin, il semblait au fils que la terre sur laquelle il était couché était brûlante, et que cette chaleur pénétrait son cœur. Il lui paraissait que les gémissements maternels montaient au ciel et en retombaient, comme des quartiers de roche, pour en briser tout son être.

La mère est près de lui, elle lui jette des regards pleins d'amour et de douleur, tout en approchant de ses lèvres desséchées un peu d'eau fraîche. "O mon Gal! mon fils!" La glace était rompue: un soupir sortit du fond de cette poitrine déchirée, des larmes jaillirent de ses yeux... "O ma mère!" s'écria-t-il. Il laissa tomber sa tête endolorie sur les genoux de la veuve et pleura amèrement. La mère pria tout joyeusement, disant sans cesse: "Mon Dieu, grâce pour Gal!"

Lorsqu'il fut un peu remis, sa mère lui demanda où il souffrait et gémit sur son malheur. Puis doucement, elle lui parla des larmes qu'elle verserait sur sa tombe; mais ajouta-t-elle résolument: "Tout ce que Dieu veut, pourvu que tu puisses mourir en sa sainte grâce." Elle attira sa pauvre tête sur son cœur, lui parla de son baptême, du bonheur de sa première communion, des jours déjà loins où ils récitaient ensemble le rosaire. Puis, continuant, elle lui rappela qu'il fut un temps où son Gal ne priait plus. Ce temps est fini... Dieu l'a abrégé. Maintenant Gal prie de nouveau avec sa vieille mère, et demande pardon au Père céleste.

Pendant que la malheureuse parlait le moribond avait joint les mains, sa mère lui donna son chapelet teint de son sang. "Le bon Dieu, dit l'héroïque chrétienne, en approchant des lèvres du mourant la croix petite du chapelet, le bon Dieu accepte le repentir de mon enfant, puisque les souffrances de sa mère l'accompagnent, et que mon Gal offre sa mort pour l'expiation de ses fautes, il mérite ainsi le ciel, où sa vieille mère ira bientôt le rejoindre pour l'heureuse éternité."

Un sourire angélique errait sur ses lèvres maternelles. Le fils, lui aussi, souriait; il se sentait rassuré, il se sentait du baume sur le cœur.

Le vieux pasteur s'approcha à son tour; Gal se confessa avec une grande contrition et un vif repentir. Il reçut l'extrême-onction et fut fortifié par la réception fervente du saint Viatique, pour le terrible et dernier voyage. Pendant que le prêtre lui donnait une dernière absolution, générale, la mère, toute baignée de ses larmes, offrait à Dieu, pour son fils, les cuisantes douleurs de ses pieds et de ses mains.

En ce moment arrivaient les hommes et les jeunes gens du village; ils étaient porteurs de deux brancards faits de branches et couverts de feuillage. Gal se tournant de leur côté, dit: "Je remercie le bon Dieu pour cette mort... elle est plus douce que la vie sans Dieu." Il serra une dernière fois la main de sa mère bien-aimée et lui dit: "Mère, ton chapelet est mon bonheur; ta pénitence est mon salut! Que Dieu te le rende!"

Le rôle de la mort survint après ces quelques mots: une écume sanglante sortit de sa bouche, il se laissa aller en arrière; son dernier souffle était accompagné du doux nom de "Mère". La veuve versa encore des larmes, moins amères, il est vrai; Gal avait fait une bonne mort.

Le corps rigide de Gal fut placé sur le premier brancard. On plaça la bonne vieille mère sur l'autre, et le cortège reprit le chemin du hameau, précédé par le prêtre récitaient les prières des trépassés. A l'ombre de la petite église, reposant les restes mortels de la mère et du fils; une seule pierre les recouvrait. On y a gravé leurs noms, entourés d'un rosaire.

La science gastronomique ne consiste pas seulement à préparer des mets savoureux; elle vise encore à en rendre l'aspect aussi délectable que la dégustation. Toute maîtresse de maison tient à parer la table autour de laquelle s'asseyent ses convives; même dans l'intimité, il n'est pas de luxe plus charmant que de moins coûteux qu'un couvert bien dressé.

Dans l'intérieur le plus modeste, une exquise propreté tient lieu de recherches savantes. La netteté des assiettes et des plats, des verres et de l'argenterie semble une obligation élémentaire—et, pourtant, on voit dans certaines maisons possédant un service organisé, des victuailles de choix posées de travers dans un récipient dont les bords sont éclaboussés de sauce—soit parce qu'on n'a pas essayé les bords après y avoir versé le contenu de la casserole, soit parce qu'il a été véhiculé sans précaution de la cuisine à la salle à manger.

Les volailles et les viandes rôties sont particulièrement plaisantes à voir, entourées d'une garniture: pommes de terre, croquettes, bouquets de légumes, bordure de cresson ou de salade.

Le dessus d'une purée, d'un hachis, d'un plat d'épinards ou de salade sera égalisé, planté si possible de jolis croûtons dorés ou incrusté de moitiés d'œufs durs, à moins que l'on n'y pose des œufs pochés.

Bien entendu, la dimension et la forme des récipients doivent être adaptées à leur contenu: rien n'est plus ridicule et plus incommode qu'un minuscule morceau de viande dans un grand plat, si ce n'est une grosse pièce dans un petit. Ne servons pas une vinaigrette, une moutarde, une mayonnaise dans le bol de cuisine où elle a été confectionnée; versons-la dans une saucière, ou dans une coupe de cristal.

Et les desserts? Pas de fromage coulant sur l'assiette où il trônait déjà la veille! Si nous ne possédons pas la boîte rotative, à camembert si commode, en verre dépoli, posons le quartier sur un plateau propre, après avoir fait sa toilette.

Les crèmes, le fromage frais s'égalisent dans des jattes; les compotes dans le compotier, naturellement! N'étagions plus les fruits en pyramides prétentieuses, mais débarrassons-les des feuilles et des brindilles qui y restent accrochées avant de les disposer de telle sorte qu'ils soient un régal pour les yeux avant de flatter le palais. Ce serait un crime d'amputer de belles grappes de raisin; mais les petites groseilles rouges et blanches, égrenées et saupoudrées de sucre cristallisé, sont bien jolies dans une coupe de cristal. Coupez en dès les fruits encore frais mais moins beaux; avec un peu d'eau, de sucre et une cuillerée de kirsch ou un verre de bon vin blanc, vous aurez une friandise de présentation raffinée.

L'élégance de la table, même au cours de la vie journalière, n'est pas une vaine frivolité. Elle est un élément d'harmonie dans l'atmosphère heureuse créée par l'habileté scrupeuse de la maîtresse de maison.

Dame Tartine.

Goûter Maigre

Les recettes suivantes, dûment éprouvées, résolvent le problème d'un goûter succulent sans viande.

Potage aux Tomates

- 2 tasses Lait St-Charles de Borden
- 1 chopine d'eau chaude
- 2 tasses tomates en conserve
- 1 oignon moyen, tranché mince
- 1 cuillerée à soupe beurre, ou substitut
- 4 cuillerées à soupe de farine
- 2 cuillerées à thé de sucre
- 3 cuillerées à thé de sel
- 3/4 cuillerée à thé poivre
- 1/4 cuillerée à thé soude à pâte
- 6 biscuits à l'eau, fendus

Mettez fondre le beurre dans le dessus du bain-marie, ajoutez l'oignon, faites brunir environ cinq à huit minutes. Versez-y le lait et l'eau et mettez cuire au bain-marie. Mélangez la farine le sel et le poivre avec un peu d'eau pour en faire une crème lisse; versez dans le lait en remuant, et laissez cuire environ quinze minutes en remuant de temps à autre. Faites chauffer les tomates avec le sucre; au point d'ébullition, ajoutez la soude à pâte et mélangez avec le lait épais. Au moment de servir, on met dans chaque assiette la moitié d'un biscuit sec, trempé à l'eau chaude.

Escalope de Macaroni au Fromage

- 1/2 tasse Lait St-Charles de Borden
- 3 tasses macaroni cuit, égoutté et coupé en longueurs de 2 pouces
- 1/4 tasse fromage canadien, râpé
- 1/2 cuillerée à soupe farine
- 1/2 cuillerée à soupe beurre, ou substitut
- 1/2 cuillerée à thé sel (petite)
- 1-8 cuillerée à thé de poivre

Quelques grains paprika

Faites une sauce blanche avec la farine, les assaisonnements et le lait non dilué. Versez-y le macaroni en remuant. Graissez bien un moule pas profond, mettez-y un lit de macaroni, puis un lit de fromage et ainsi de suite, en alternant jusqu'à épuisement, le lit de dessus étant en fromage. Faites cuire jusqu'à brun doré, environ trente-cinq minutes à four modéré.

Crème espagnole

- 1/4 tasse Lait St-Charles de Borden dilué dans 1/4 tasse eau
- 1-8 cuillerée à thé de sel
- 1/2 tasse sucre
- 3 œufs
- 1/2 cuillerée à soupe gélatine granulée
- 1 cuillerée à thé de vanille

Faites tremper la gélatine dans le lait cinq minutes, alors chauffez le mélange. Mélangez les jaunes d'œufs, le sucre et le sel avec le lait chauffé et laissez cuire jusqu'à consistance d'une cossetade. Versez dans le mélange les blancs d'œufs battus en neige; ajoutez la vanille. Versez dans des moules individuels, préalablement passés à l'eau froide. Laissez prendre, démoldez et servez avec une crème légère, ou avec des fruits en conserve.

Quiche Lorraine

Mettez sur la planche à pâtisserie 2 livres de farine. Faire un trou au milieu et placer un jaune d'œuf, 1 livre de beurre, une pincée de sel. Travailler le tout avec l'eau nécessaire pour obtenir une pâte consistante. Laissez reposer pendant une bonne heure. Garnir un moule à tarte avec cette pâte; mettez dessus, quelques petites coquilles de beurre, puis de fines tranches de jambon. Mélanger, d'autre part, 3 œufs entiers, un quart de litre de crème double, un petit morceau de beurre; travailler le tout, saler, poivrer et remplir le moule. Faire dorer à four doux. Servir très chaud.

Lapereau en blanquette

Couper un lapereau par morceaux et le faire dégorger dans l'eau fraîche, puis blanchir à l'eau chaude et rafraîchir. Mettre à cuire recouvert d'eau avec oignon, clou de girofle, persil, thym, laurier, carotte coupée. Écumer et laisser cuire pendant vingt minutes. Enlever le bouquet, l'oignon, la carotte; ajouter quelques petits oignons cuits à part, un morceau de beurre manié de farine et lier avec jaune d'œuf. Servir en même temps, du riz cuit à l'eau.

Sabayon au Marsala

Travailler ensemble, dans une casserole, des jaunes d'œufs—un par personne—du sucre en poudre à raison de 1 cuillerée à table par œuf. Ajouter du vin de Marsala—un bon verre à porto par personne. Battre avec le fouet. Mettre sur feu doux et continuer à battre jusqu'à ce que le sabayon

soit mousseux et épais à point. Servir chaud.

Beignets de riz

Faire cuire, d'une part, de la crème de riz dans du lait sucré et vanillé, d'autre part, du riz en grains. Mélanger le tout une fois cuit pour obtenir une pâte épaisse. Verser sur un linge fariné. Découper des rondes et les rouler en forme de petits-œufs; tremper dans l'œuf battu, rouler dans la mie de pain et faire dorer dans la friture bouillante, sucrer.

Croquettes aux artichauts

Couper, en dés, du veau ou du gigot d'agneau cuit la veille. Couper, de même façon, des fonds d'artichauts cuits ou des topinambours cuits à l'eau salée et demeurés assez fermes. Mélanger les deux éléments et lier avec une sauce béchamel épaisse relevée de jus de viande, de la sauce froide, du rôti, par exemple. Étaler l'appareil sur la planche farinée, y découper et rouler des croquettes; les tremper dans du jaune d'œuf et faire dorer dans la friture chaude; égoutter et servir sur serviette pliée.

Pain de pêches au marasquin

Pêler des pêches un peu tachées, et qu'on ne peut servir à table; enlever soigneusement toutes parties touchées et réduire la chair en purée fine. Mettre dans une casserole la purée, un grand verre de sirop de sucre vanillé et quelques feuilles de gélatine clarifiée.

Poser le récipient sur de la glace et battre le mélange au fouet. Quand il est lié, lui ajouter, sans cesser de battre un verre à bordeaux de marasquin et la valeur d'un cinquième de litre de crème fouettée pour six pêches. Verser dans un moule à glace; enfouir dans de la glace pilée, recouvrir d'un linge recouvert de glace et laisser ainsi pendant une heure. Pour démouler tremper rapidement le moule dans l'eau chaude.

Petit pouding aux fruits

Faire détrempier, dans du lait chaud sucré et vanillé, une bonne quantité de mie de pain. Lier la pâte avec deux œufs entiers et la laisser reposer. Pendant ce temps, faire cuire dans peu d'eau très sucrée les fruits que vous aurez pu vous procurer: cerises, groseilles, prunes abricots ou pêches, tout cela dénoyauté, découpé en tranches. Ne pas laisser cuire trop longtemps et afin qu'ils restent intacts autant que possible. Beurrer, à défaut de moule, une casserole, recouvrir le fond et les parois d'un papier parchemin. Étendre une couche de la pâte au fond et autour. Mélanger le reste de la pâte tous les fruits et leur jus de cuisson très réduit; verser le tout dans la casserole; recouvrir d'un papier beurré et faire cuire pendant deux grandes heures au bain-marie. Servir avec une sauce faite de confiture de l'un des fruits rentrant dans la composition du gâteau très étendue d'eau aromatisée de kirsch.

Paupiettes de jambons.

Un reste de veau rôti, tranches de jambon maigre et cuit, salade russe, hachis de chair de volaille rôtie et de foie de porc.

Hachez un reste de rôti de veau. D'autre part, coupez des tranches de jambon maigre et cuit, très minces. Recouvrez-les d'une couche légère de hachis et roulez chaque tranche en paupiette. Servez sur une salade russe. Vous pouvez farcir les paupiettes avec un hachis de chair de volaille rôtie, avec du foie de porc... ou du foie gras. Vous pouvez remplacer la salade russe par une salade de laitue, et, dans ce cas, alternez les paupiettes sur la salade avec des quartiers d'œufs durs.

CONSEILS ET RECETTES

Confiture de rhubarbe.

Economique et très bon. Enlevez la première peau qui recouvre les tiges de rhubarbe, coupez-les par morceaux de un à deux centimètres, les peser et prendre 400 grammes de sucre par 700 grammes de rhubarbe. Mettez la rhubarbe dans une bassine avec un peu d'eau pour l'empêcher de brûler. Après une demi-heure de cuisson ajoutez le sucre et faites cuire à grand feu, écumez plusieurs fois. Sasseur du degré de la cuisson en mettant quelques gouttes de confiture sur une assiette elle ne coule pas quand on incline l'assiette elle est cuite. Mettre en pots comme de la confiture ordinaire.

Ce ne fut pas en répandant le sang de ses ennemis que l'Eglise multiplia ses disciples; le sang de ses martyrs tout seul fut la semence de ses fidèles.

L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

(suite)

c) Quelle éducation peut-il se réserver?

Cela n'empêche pas cependant que, pour la bonne administration de la chose publique et pour la sauvegarde de la paix à l'intérieur et à l'extérieur, qui sont choses si nécessaires au bien commun et qui exigent des aptitudes et une préparation spéciales, l'Etat ne se réserve l'institution et la direction d'écoles préparatoires à certains services publics et particulièrement à l'armée, pourvu encore qu'il ait soin de ne pas violer les droits de l'Eglise et des familles dans ce qui les touche. Il n'est pas inutile d'insister ici sur cette remarque d'une façon particulière, parce que de nos jours, où se répand un nationalisme aussi ennemi de la vraie paix et de la prospérité que plein d'exagération et de fausseté, on a coutume de dépasser la mesure dans la militarisation de ce qu'on appelle l'éducation physique des jeunes gens (et parfois même des jeunes filles, ce qui est contre la nature même des choses humaines). Souvent encore, le jour du Seigneur, cette préparation envahit outre mesure le temps qui doit être consacré aux devoirs religieux ou passé dans le sanctuaire de la vie familiale. Nous ne voulons pas du reste blâmer ce qu'il peut y avoir de bon dans l'esprit de discipline et de légitime hardiesse inspiré par ces méthodes, mais seulement tout excès, comme par exemple l'esprit de violence, qu'on ne doit pas confondre avec l'esprit de force ni avec le noble sentiment du courage militaire dans la défense de la patrie et de l'ordre public; comme encore l'exaltation de l'athlétisme qui, même à l'âge classique païen, a marqué la dégénérescence et la décadence de la véritable éducation physique.

De plus, en général, la société civile et l'Etat sont en droit de revendiquer ce qu'on peut appeler l'éducation civique, non seulement de la jeunesse, mais encore de tous les âges et de toutes les conditions. Cette éducation consiste dans l'art de présenter publiquement à la raison, à l'imagination, aux sens des individus vivant en société, des objets qui soient de nature à provoquer la volonté au bien ou à l'y conduire par une sorte de nécessité morale, soit positivement, dans la manière même de les présenter, soit négativement, dans les moyens employés pour écarter ce qui leur serait contraire. Cette éducation civique, vaste et multiple au point d'embrasser presque toute l'œuvre de l'Etat pour le bien commun, ne peut avoir d'autre fondement que les règles du droit, et ne peut davantage se mettre en contradiction avec la doctrine de l'Eglise qui est la maîtresse divinement établie de ces règles.

d) Relations de l'Eglise avec l'Etat.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'œuvre de l'Etat par rapport à l'éducation a pour fondement très solide et immuable la doctrine catholique sur la constitution chrétienne des Etats, si remarquablement exposée par Notre prédécesseur Léon XIII surtout dans les Encycliques *Immortale Dei* et *Sapientiae Christianae*: Dieu — dit Léon XIII — a partagé le gouvernement du genre humain entre deux pouvoirs: le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier est proposé aux choses divines, le second aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie, chacun dans leur ordre: ils ont l'un et l'autre des limites déterminées qui les contiennent, limites tracées par la nature propre et la fin prochaine de chacun. Ainsi se dessine comme une sphère, à l'intérieur de laquelle se développe, de droit exclusif, l'action de chaque pouvoir. Mais puisqu'ils ont l'un et l'autre les mêmes sujets, et qu'il peut arriver qu'une seule et même chose, sous des aspects différents, tombe sous la compétence et le jugement de chacun le Dieu très prévoyant, dont ils émanent, doit avoir déterminé à chacun sa voie selon la rectitude de l'ordre. Les autorités qui existent ont été instituées par Dieu.

Or, l'éducation est précisément une de ces choses qui appartiennent à l'Eglise et à l'Etat, "bien que d'une manière différente," comme Nous l'avons exposé plus haut. "Il doit donc régner — poursuit Léon XIII — un ordre harmonique entre les deux pouvoirs, et l'on a comparé avec raison cette harmonie à celle qui régit l'union de l'âme et du corps. De sa nature et de son étendue l'on ne peut juger qu'en se reportant, comme nous l'avons dit, à la nature de chacun des deux pouvoirs, à l'excellence et à la noblesse de leur fin: l'un ayant comme fonction prochaine et propre de veiller à l'utilité dans les choses qui passent, l'autre de procurer les biens éternels et éternels. Tout ce qu'il y a donc de sacré dans ces choses humaines, en quelque manière que ce soit, tout ce qui se rapporte au salut des âmes et au culte divin, ou de par sa nature ou en raison de sa fin, tout cela est soumis au pouvoir et aux dispositions de l'Eglise; le reste, qui ne sort pas de l'ordre civil et politique, dépend à bon droit de l'autorité civile, car Jésus-Christ a commandé de donner à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

Quiconque refuserait d'admettre ces principes et de les appliquer à l'éducation en viendrait nécessairement à nier que le Christ ait fondé son Eglise pour le salut éternel des hommes, et à soutenir que la société civile et l'Etat ne sont pas soumis à Dieu et à sa loi naturelle et divine. Ce qui est évidemment impiété, principe contraire à la saine raison, et, particulièrement en matière d'éducation, chose extrêmement pernicieuse à la bonne formation de la jeunesse, ruineuse assurément pour la société civile elle-même et le bien-être véritable de l'humaine communauté. Au contraire, de l'application de ces principes la droite formation des citoyens reçoit nécessairement le plus grand secours. Les faits le démontrent pleinement à toutes les époques. C'est ainsi que Tertullien, aux premiers temps du christianisme, dans son *Apologétique*, et saint Augustin pour son époque, pouvaient défier tous ses adversaires de l'Eglise catholique; et Nous, de nos jours, Nous pouvons répéter avec ce dernier: "Eh bien! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Eglise est l'ennemie de l'Etat nous donnent une armée composée de soldats tels que les veulent la doctrine et les enseignements de l'Eglise qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, et enfin des contribuables et des agents du fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils osent ensuite nous dire que cette doctrine est nuisible à l'Etat; qu'ils n'hésitent pas un instant au contraire à proclamer que, là où on lui obéit, elle est le salut par excellence de l'Etat."

Puisqu'il s'agit de l'éducation, il est à propos de faire remarquer combien parfaitement cette vérité catholique, que confirment les faits, a été exprimée, pour des temps moins éloignés, à l'époque de la Renaissance, par un écrivain ecclésiastique qui a grandement mérité de l'éducation chrétienne. Il s'agit du très pieux cardinal Silvio Antoniano, disciple de l'admirable éducateur que fut saint Philippe de Néri, maître et secrétaire pour les lettres latines de saint Charles Borromée à la demande et sous l'inspiration duquel il écrivit son traité d'or: *De l'éducation chrétienne des enfants*. Il y raisonne ainsi:

Nécessité et avantages de l'accord avec l'Eglise

"Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat. Car, tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à former le bon citoyen, tel qu'il doit être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise Catholique Romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoint des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former les bons chrétiens. Que la Providence humaine parle et discorde tant qu'il lui plaira: ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte."

Tout comme l'Etat, la science elle-même, la méthode et les recherches scientifiques n'ont rien à craindre du droit plérier et parfait de l'Eglise en matière d'éducation. Les instituts catholiques, à quelque degré de l'enseignement et de la science qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin d'apologie. La faveur dont ils jouissent, les louanges qu'ils reçoivent, les productions scientifiques qu'ils favorisent et multiplient, plus que tout, les sujets complètement et remarquablement préparés

qu'ils donnent à la magistrature, aux professions, à l'enseignement, à toutes les formes de l'activité humaine déposent plus que suffisamment en leur faveur.

Tous ces faits, du reste, sont une splendide confirmation de la doctrine catholique définie par le Concile du Vatican: "La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi et, éclairée par sa lumière, cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car, elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité: elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maître des sciences, doivent, avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour empêcher que par hasard se mettent en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur, ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de la foi."

Cette règle de la juste liberté scientifique est en même temps la règle inviolable de la juste liberté pédagogique ou de la liberté d'enseignement bien comprise. Elle doit être observée dans toute communication de doctrine faite à autrui. Cela devient obligation beaucoup plus grave dans l'enseignement de la jeunesse, soit parce que le maître public ou privé n'a pas sur cet enseignement un droit absolu, mais un droit de participation; soit parce que l'enfant et l'adéscent chrétiens ont, de leur côté, un droit strict à un enseignement conforme à la doctrine de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, et que ce serait leur causer un tort grave que de les troubler dans leur foi, en abusant de la confiance qu'ont les jeunes gens envers leurs maîtres, de leur naturelle inexpérience et de leur inclination dérogée à une liberté absolue, illusoire et mensongère.

SUJET DE L'EDUCATION

a) Tout l'homme déchu mais racheté.

En effet, il ne faut jamais perdre de vue que le sujet de l'éducation chrétienne c'est l'homme tout entier: un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation; toutefois c'est aussi l'homme déchu de son état initial, et, plus racheté par le Christ et rattaché dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans les privilèges surnaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances.

"La folie, dit l'Ecriture, est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline la fera fuir." Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec les secours de la grâce sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise: de cette Eglise que le Christ a dotée, en toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficients de la grâce divine.

b) Fausseté et dangers du naturalisme pédagogique

Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse; erreur toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. Tels sont ordinairement ces systèmes modernes, aux noms divers, qui en appellent à une prétendue autonomie et à la liberté sans limite de l'enfant, qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'œuvre de l'éducateur, en attribuant à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute loi supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation.

Si par l'emploi de quelques-uns de ces termes, on voulait exprimer (d'une façon impropre d'ailleurs) la nécessité chez l'enfant d'une coopération active, et graduellement toujours plus consciente, au travail de son éducation; si l'on entendait par là ne vouloir écarter que l'arbitraire et la violence (dont se distingue, du reste, la juste correction), on serait dans la vérité; mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Eglise n'ait enseigné et pratiqué dans l'éducation chrétienne traditionnelle. Elle imite d'ailleurs en cela la manière même de Dieu, qui appelle chacune de ses créatures, suivant sa nature propre, à une coopération active et dont "la Sagesse atteint avec force d'une extrémité à une autre extrémité et dispose toutes choses avec douceur."

Mais à prendre les mots dans leur sens naturel, à en juger par les faits, il n'est que trop clair que l'intention d'un grand nombre est de soustraire l'éducation à toute dépendance de la loi divine. Et ainsi voit-on de nos jours ce cas vraiment étrange, d'éducateurs et de philosophes qui se fatiguent à la recherche d'un code moral universel d'éducation, comme si n'existaient ni le Décalogue, ni la loi évangélique, ni même cette loi naturelle que Dieu a gravée dans le cœur de l'homme, qui a été promulguée par la droite raison et codifiée encore par Dieu lui-même avec la Révélation positive, dans les dix commandements. Ce sont encore ces novateurs qui ont coutume de donner par mépris à l'éducation chrétienne les noms de: "hétéronome", "passive", "arriérée", tout simplement parce qu'elle se fonde sur l'autorité et la loi de Dieu.

Ces malheureux s'illusionnent dans leur prétention de "libérer l'enfant", comme ils disent. Ils le rendent bien plutôt esclave de son orgueil et de ses passions déréglées; conséquence d'ailleurs logique de leurs faux systèmes, puisque les passions y sont justifiées comme de légitimes exigences d'une nature prétendue autonome.

Mais voici encore plus grave: la prétention fautive, irrespectueuse et dangereuse autant que vaine de vouloir soumettre à des recherches, à des expériences, à des jugements d'ordre naturel et profane, des faits d'ordre surnaturel concernant l'éducation, par exemple, la vocation sacerdotale ou religieuse et, en général, toutes les opérations mystérieuses de la grâce. Celle-ci, tout en élevant les forces naturelles, les dépasse néanmoins infiniment et ne peut en aucune façon être soumise aux lois physiques, puisque "l'Esprit souffle où il veut".

c) Education sexuelle

Il est un autre genre de naturalisme souverainement périlleux, qui, de nos temps, envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des mœurs. Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer se font les promoteurs de ce qu'ils appellent "l'éducation sexuelle." Ils se figurent faussement pouvoir prémunir la jeunesse contre les périls des sens, uniquement par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin, dit-on de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.

La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette "autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit," de méconnaître les leçons de l'expérience montrant à l'évidence que spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes mœurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce.

Si, en matière aussi délicate, compte tenu de toutes les circonstances, une instruction individuelle devient nécessaire, en temps opportun, et de la part de qui a reçu de Dieu mission d'éducateur et grâce d'état, il reste encore à observer toutes les précautions que connaît si bien l'éducation chrétienne traditionnelle et que l'auteur Antoniano déjà cité, développe suffisamment en ces termes:

"Telle et si grande est notre misère, notre inclination au péché, que souvent ces choses mêmes que l'on nous présente comme remède au péché deviennent occasion et excitation à ce même péché. Il importe donc extrêmement qu'un père, digne de ce nom, qui a à traiter avec son fils de matière aussi dangereuse, se tienne pour bien averti de ne pas descendre dans le détail des choses et des modes variés dont sait user l'hydre infernale pour empoisonner une si grande partie du

monde. Autrement, au lieu d'éteindre le foyer du mal, il risquerait de l'allumer et de l'activer imprudemment dans le cœur encore simple et délié de son enfant. Généralement parlant d'ailleurs, tant que dure l'enfance, il conviendra de se contenter de ces moyens qui, par eux-mêmes, font entrer dans l'âme la vertu de chasteté et ferment la porte au vice."

(à suivre)

La santé et la maladie

On dit souvent: "Moi, je me porte comme un charme." Vieille expression du pays qui veut dire tout simplement qu'on n'est pas malade.

Mais ne pas être malade veut-il absolument dire qu'on est en bonne santé? Question mille fois controversée! La nuance tient dans les définitions respectives de la Santé et de la Maladie. C'est aussi par là qu'on entre dans la philosophie de la médecine.

Tant d'encore et tant de salive ont passé sur ces définitions qu'il serait quelque peu prétentieux de vouloir résoudre en quelques lignes la différence qui existe entre elles. Mais il domine cependant une idée générale qu'il est bon de connaître.

L'état de santé est constitué par le fonctionnement normal de l'organisme. Mais notre organisme vit dans un milieu complexe, susceptible de se modifier à chaque moment et sillonné de réactions à sens contraire. C'est l'équilibre constant entre ce milieu dans lequel nous vivons et notre organisme qui constitue le fonctionnement normal de l'être humain. Veut-on un exemple concret? Choisissons-le parmi les plus simples. Les citadins habitent des maisons où existent des poêles à gaz. Habituellement le poêle fonctionne, cuit, s'éteint et nul inconvénient ne vient, pratiquement, troubler leur vie. Il y a équilibre entre l'organisme et cette condition de vie. Que, par hasard, le poêle laisse échapper du gaz et que les habitants de la maison s'asphyxient, l'équilibre est rompu: c'est la maladie. Et les causes qui peuvent provoquer la maladie se multiplient à l'infini. C'est ce qui faisait dire à un grand maître français: "La maladie est l'ensemble des phénomènes qui se produisent dans un organisme subissant l'action d'une cause morbifique et réagissant contre elle." En réfléchissant un peu à cette définition, l'idée de lutte se présente forcément à l'esprit, lutte constante, qui existe, comme nous l'avons dit, entre notre corps et le milieu dans lequel il vit.

L'étude de la Maladie s'appelle en médecine la Pathologie et l'étude des lois qui régissent ou qui retiennent les maladies entre elles, soit par leur origine, soit par leurs causes, soit par leurs ressemblances, s'appelle la Pathologie Générale. L'étude d'une maladie en particulier relève de la Pathologie Spéciale qui est ou médicale, ou chirurgicale, ou obstétricale ou, même, exotique. C'est pourquoi il existe des médecins, des chirurgiens, des accoucheurs ou

des spécialistes, ces derniers n'exerçant leur art que dans certains groupes de maladies.

Avec ces divisions, il est maintenant facile de comprendre pourquoi la médecine embrasse un si vaste champ, pourquoi son développement est si rapide et si constant. Chacun de ces médecins spécialisés, après avoir fait des études générales sérieuses leur donnant une vue d'ensemble de toute la Pathologie, peut pousser plus à fond ses recherches en rétrécissant le champ de ses activités et de ses observations. Car il ne faut pas oublier que la maladie existe partout et que tous les organes du corps humain peuvent être malades.

C'est pourquoi, dans un congrès de médecins, il est nécessaire de mettre à l'étude une question, importante par sa fréquence et par son intérêt général, et de grouper autour d'elle tous ceux qui peuvent avoir leur expérience à mettre de l'avant. Le Onzième Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord a mis à l'étude les cholécystites, maladies de la vésicule biliaire, laquelle, on le sait, est chargée de sécréter la bile. Il existe des maladies médicales de la vésicule biliaire, de même que des maladies chirurgicales de cet organe. Mais pour en faire le diagnostic, il est, parfois, nécessaire de s'adjoindre la chimie et les Rayons X. C'est pourquoi le Comité général de ce Congrès, qui sera tenu, à Montréal, au mois de septembre prochain, a su grouper autour de cette question des médecins, des chirurgiens, des radiologistes et des chimistes éminents du Canada et de l'étranger.

Vient de paraître

Dans la livraison de février de l'Actualité Economique, qui vient de paraître, MM. François Vézina et Edras Minville, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, complètent la relation, commencée en octobre et novembre derniers, du cinquième voyage de l'Université de Montréal dans l'Ouest — étude économique qui met en évidence le rôle des chemins de fer, et explique, en soulignant l'extrême importance, l'organisation du commerce des grains dans la Prairie.

Une deuxième article, signé par M. Emile James, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse, étudie la réforme monétaire française du 25 juin 1928, réforme qui est à l'origine du rétablissement financier de la France.

La chronique Faits et Nouveaux, compte une série de petits articles sur le commerce du Canada en 1929, l'industrie du bois, l'industrie houillère, l'élevage des animaux à fourrure, ainsi qu'une revue de la situation économique en

Grande-Bretagne, fin 1929. Petits articles qui apportent au lecteur une abondante documentation statistique.

Sous le titre A travers les revues, paraissent des résumés d'articles empruntés aux meilleures revues françaises, américaines et anglaises: L'Actualité internationale, la Fortune des peuples de 1929, le pétrole dans le monde, les échanges internationaux, les progrès de la publicité.

Comme d'habitude une abondante bibliographie complète le fascicule. Tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques canadiennes ou étrangères, trouveront dans l'Actualité Economique, les renseignements et statistiques dont ils ont besoin.

Cette revue qui s'adresse à la classe instruite de notre population répond à un besoin: elle devrait se trouver sur la table de travail de tous ceux qui, par leur situation, sont appelés à diriger, à conseiller, à éclairer. On peut se la procurer à 25c l'exemplaire ou à \$2.00 l'abonnement, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et dans les meilleures librairies de la province.

VIENT DE PARAITRE

Les Audiences divines et la Voix de Dieu dans les êtres et les choses par G. Joannès. Préface de S. G. Mgr Baudrillard, de l'Académie Française. In-12 de 258 pages. Prix: — 12 fr.; franco 12 fr. 75; étranger 13 fr. 50.

Les audiences divines... paroles intérieures, murmures sacrés qui se font entendre, un jour ou l'autre, au fond d'une âme avide de Dieu, tel est le sujet traité dans la première partie de cet ouvrage où se déroule l'évolution de la vie intérieure dans l'état mystique.

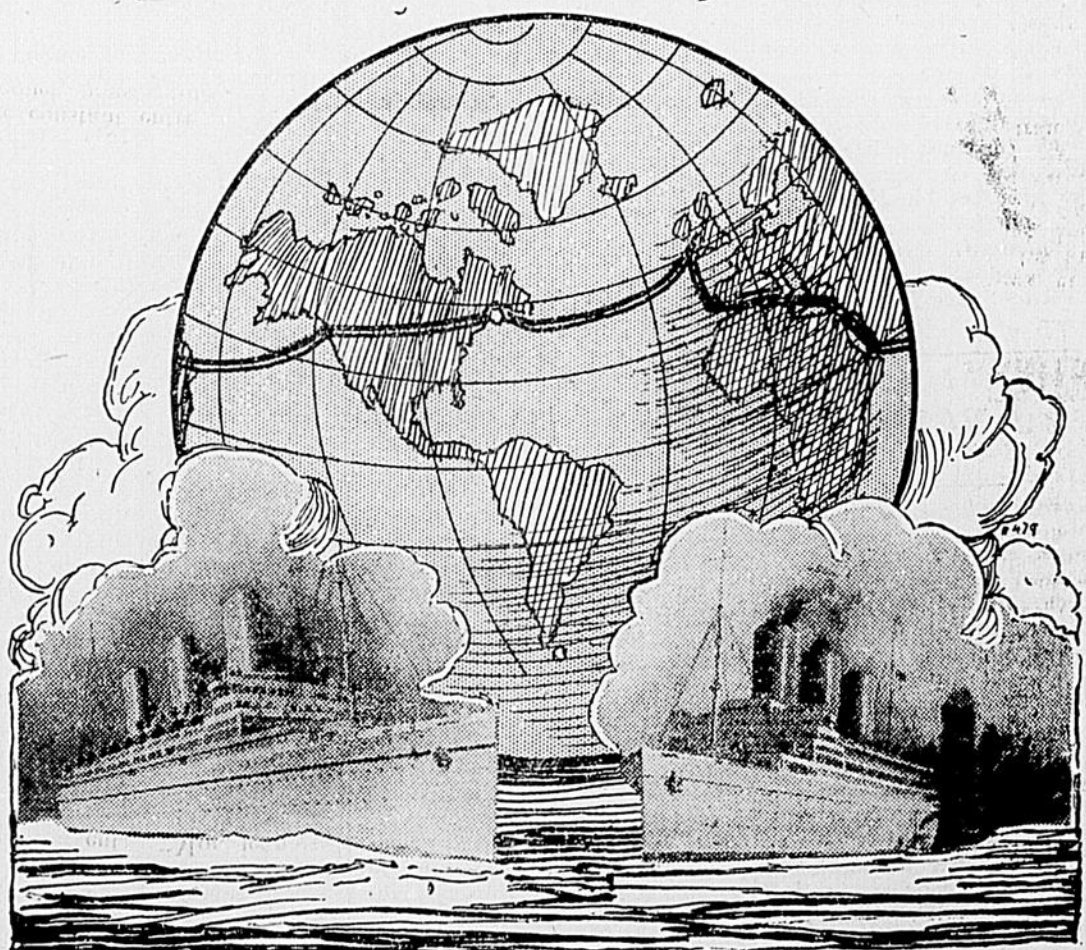
Les célestes avions vont venir prendre l'âme généreuse et fidèle pour l'élever jusqu'aux audiences divines: l'aviation de la souffrance, l'aviation du silence, l'aviation de l'humilité, l'aviation du don de soi, l'aviation de l'amour. Tout cet exposé, éclairé par les grands maîtres de la mystique, est un véritable guide qui conduit l'âme dans la lumière, et lui montre les moyens de se préserver des illusions.

La seconde partie du livre traite des appels divins à travers le crépuscule des voix de la Ville Eternelle, de Lourdes, de la nature, la voix de Dieu dans les belles âmes qui tiennent le lecteur sous le charme, et lui ouvrant les plus vastes horizons de la spiritualité. Le tout émaillé d'exemples, et animé d'une psychologie vivante qui entraîne.

Enfin, le volume se termine par le chapitre intitulé: Comment, à notre tour, devons-nous être une voix de Dieu? et par la scène si émouvante de Monique et d'Augustin à Orléans.

Priez, et priez beaucoup; si vous priez, vous obtiendrez; et rien ne vous manquera pour arriver au salut.

La Grande Flotte Blanche Canadienne



En prenant la décision de faire peindre en blanc les paquebots "Empress" en service sur l'Atlantique, le Pacifique Canadien, qui possède déjà plusieurs navires de cette couleur sur l'Océan Pacifique, a doté le Canada de la plus grande flotte blanche au monde. Les paquebots qui seront ainsi parés d'une nouvelle toilette blanche sont l'"Empress of France", l'"Empress of Australia" et l'"Empress of Scotland".

Avec l'annexion de ces luxueux navires, la flotte de paquebots blancs du Pacifique Canadien sera portée à huit unités ayant un jaugeage total de 186,300 tonnes, y compris l'"Empress of Britain", le nouveau palais flottant de 40,000 tonnes qui sera mis en service sur le Saint-Laurent, entre Cherbourg, Southampton et Québec, à l'été de 1931. Ce dernier navire sera alors le plus gros paquebot blanc du monde.

Les autres transatlantiques du Pacifique Canadien — les quatre paquebots "Duchess", dont le jaugeage total est de 80,000 tonnes, les navires de la classe "Mont", au nombre de quatre, avec 64,800 tonnes brutes de jaugeage, et le "Metagama", et le "Minnedosa", avec jaugeage total de 40,050 tonnes — conserveront leur couleur noire.